



**LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**

LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN
WEST AND CENTRAL AFRICA



RAPPORT ANNUEL

2023

*Transformer l'agriculture
africaine avec des solutions
durables et innovantes*



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES FIGURES	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
I. AVANT-PROPOS	7
II. FAITS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU CORAF	9
DIP 1 - AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	9
DIP 2 : POLITIQUES, INSTITUTIONS, MARCHÉS ET COMMERCE	9
DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE	10
SUIVI-EVALUATION, GESTION DES CONNAISSANCES ET PROSPECTIVE	10
III. PROGRÈS RÉALISÉS ET RÉSULTATS OBTENUS EN 2023	11
IV.1. DIP 1 : AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	13
IV.2. DIP 2 : POLITIQUES, INSTITUTIONS, MARCHÉS ET COMMERCE	26
IV.3. DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE	37
IV.4. SUIVI ET ÉVALUATION, GESTION DES CONNAISSANCES ET PROSPECTIVE	46
IV.5. APERÇU SUR LES PROJETS DU CORAF	49
V. PARTENARIATS DU CORAF	51
V.1. PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	52
V.2. LE SECTEUR PRIVÉ	53
V.3. PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT	54
V.4. PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT	54
V.5. ACCRÉDITATION DU CORAF AUPRÈS DE GGGI	55
VI. GOUVERNANCE ET LEADERSHIP	56
VII. CAPITAL HUMAIN DU CORAF	57
VIII. ADMINISTRATION ET FINANCES	59
VIII.1. MOBILISATION DES RESSOURCES ET GESTION FINANCIÈRE	59
IX. COMMUNICATION	61
X. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CORAF	62
XI. REMERCIEMENTS	65

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1 : RÉSULTATS DU DIP 1 : AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	13
TABEAU 2 : RÉSULTATS DU DIP 2 : POLITIQUES, INSTITUTIONS, MARCHÉS ET COMMERCE	27
TABEAU 3 : SITUATION DES PAYS SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ASTI	35
TABEAU 4 : SITUATION DES PAYS SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ASTI EN COURS	36
TABEAU 5 : RÉSULTATS DU DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE	38
TABEAU 6 : NOMBRE D'ÉTUDIANTS SOUTENUS PAR LE CORAF	42
TABEAU 7 : PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE CORAF EN 2023	49

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : RÉPARTITION DU BUDGET EN % SELON LES DIP	11
FIGURE 2 : RÉPARTITION DU BUDGET EN % SELON LES RÉSULTATS DU CORAF	12
FIGURE 3 : PROPORTION D'ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PAR RÉSULTAT	12
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE GLOBALE DES CENTRES	23
FIGURE 7 : NOMBRE VARIÉTÉS PAR PAYS	32
FIGURE 8 : RÉPARTITION DU BUDGET TOTAL PAR PROGRAMME	50

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABEE	Renforcement des réseaux et des capacités institutionnelles en Amélioration des plantes en Afrique de l'Ouest
AG	Assemblée Générale
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'application en agro-météorologie et hydrologie opérationnelle
AHC-STAFF	Cadre pour le développement des ressources humaines en science, technologie et agro-entrepreneuriat pour la sécurité alimentaire en Afrique
AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
APESS	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane
ARAA AR4D	ARAA : Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation Recherche agricole pour le développement
ASTI	Indicateurs des sciences et technologies agricoles
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque Mondiale
CA	Conseil d'Administration
CARBAP	Centre Africain de recherches sur bananiers et plantains
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CER	Communauté Économique Régionale
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CILSS	Comité permanent Inter-États de Lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRDES	Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Subhumide
CNS	Centre National de Spécialisation
COAFEV	Catalogue des espèces et variétés végétales de l'Afrique de l'Ouest
COP	Conférence des Parties
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CRA	Centre Régional AGRHYMET
CRE	Centre Régional d'Excellence

CRSPAO	Comité Régional des Semences et Plants de l'Afrique de l'Ouest
CST	Comité Scientifique et Technique
ECOWAP	Politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EIE	Évaluation Initiale de l'Environnement
EMMP	Plan d'atténuation et de suivi environnemental
ERF	Formulaire de revue environnementale
FAAP	Cadre pour la productivité agricole en Afrique
FAME	Entreprise modèle Farm Academy
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IAR4D	Recherche agricole intégrée pour le développement
IAVAO	Innovation et Amélioration Variétale en Afrique de l'Ouest
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage
INRA	Institut National de Recherche Agricole
IRA	Institution de Recherche Avancée
iREACH	(Innovation) Recherche, vulgarisation et conseil
MELIA	Suivi, évaluation, apprentissage et évaluation d'impact
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ODD	Objectifs de développement durable des Nations unies
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSR	Organisation Sous-Régionale
PAC	Politique agricole commune de l'Afrique centrale
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations Unies
PAIRED	Partenariat pour la recherche, l'éducation et le développement agricoles en Afrique de l'Ouest
PDDAA (XP4)	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (ex-Pilier IV)
PERSUAP	Rapport d'évaluation des pesticides et plan d'action pour une utilisation plus sûre
PI	Plateformes d'Innovation
PICSA	Approche services climatiques et intégrés pour l'agriculture

PO	Plan Opérationnel
PPAAO	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
PRASAC	Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale
PROPAC	Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale
ProPAD	Projet d'amélioration de la productivité et de l'agriculture résiliente au changement climatique
PS	Plan stratégique
PSAO	Programme sur les Semences en Afrique de l'Ouest
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RSO	Responsabilité Sociale Organisationnelle
S3A	Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique
SE	Secrétariat Exécutif
SFI	Société Financière Internationale
SIG	Système d'Information Géographique
SNRA	Système National de Recherche Agricole
SNRVA	Système National de Recherche et de Vulgarisation Agricole
TARSPRO	Technologies et innovations Agricoles pour accroître la Résilience des Systèmes de Production et des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre
T&C	Transférabilité et Convertibilité
T&I	Technologies et Innovations
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
USAID	Agence américaine pour le développement international
VIC	Village climato-intelligent
WASCAL	Centre ouest-africain de service scientifique sur les changements climatiques et l'utilisation adaptée des terres
WAVE	Épidémiologie du virus en Afrique de l'Ouest
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

I. AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF CORAF



Chers partenaires et collègues,

L'année 2023 marque une étape significative pour le CORAF dans son engagement à transformer les systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Grâce à l'implication de nos partenaires et au dynamisme de nos équipes, nous avons pu atteindre des résultats tangibles qui renforcent notre mission.

Le déploiement stratégique du CORAF en Afrique centrale, au sein de la zone forestière, témoigne de notre volonté de renforcer notre présence dans des zones agro-écologiques clés. Par ailleurs, la deuxième édition du Symposium sur la transformation des produits agricoles à Lomé, ainsi que les réunions techniques autour du Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA), ont permis d'avancer sur des enjeux critiques comme la sécurité alimentaire et la résilience face aux crises.

En 2023, nos projets ont contribué de manière notable à l'atteinte des objectifs du Plan Stratégique 2018-2027, notamment avec l'homologation de 128 nouvelles variétés végétales inscrites dans le catalogue régional. Nous avons également lancé le manuel de procédures harmonisées pour l'importation et l'exportation de semences, renforçant ainsi les capacités des acteurs du secteur semencier à travers des initiatives comme le MITA et le soutien aux programmes nationaux.

Le CORAF a mis un accent particulier sur l'inclusion, avec un soutien accru à la jeunesse et aux femmes, renforçant leur capacité à jouer un rôle actif dans la transformation agricole. Des partenariats stratégiques ont été renouvelés ou établis, notamment avec l'Institut International de Gestion de l'Eau, AfricaSeeds, et plusieurs autres partenaires, consolidant notre base pour de futures collaborations fructueuses.

L'année 2023 a également été marquée par le renouvellement de nos outils de communication et de gestion des connaissances, avec notamment la création d'un nouveau site web, l'élaboration d'une stratégie de communication 2023-2027, et la mise en place de communautés de pratique pour la prospective et le suivi-évaluation.

Je tiens à remercier nos partenaires techniques et financiers, nos équipes et tous les acteurs qui ont contribué à ces réussites. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une agriculture résiliente, durable et inclusive en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dr. Abdou TENKOUANO

Directeur Exécutif CORAF



**Transformer l'agriculture
africaine avec des solutions
durables et innovantes**

II. FAITS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU CORAF

DIP 1 - Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle

- Adoption et diffusion du **catalogue régional** des espèces et variétés végétales Version 2022
- 128 nouvelles variétés** ont été homologuées et inscrites dans le catalogue régional.
- Évaluation des **centres de spécialisation** sur la base des critères de performance et révision des **plans d'investissement**
- Centre régional de spécialisation sur les fruits et légumes du Burkina Faso devenu un **Centre régional d'excellence** (CRE)

DIP 2 : Politiques, institutions, marchés et commerce

- Élaboration et adoption du **manuel régional de procédures harmonisées** pour l'importation et l'exportation de semences dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS
- Huitième réunion statutaire du **Comité régional des semences et plants d'Afrique de l'Ouest** (CRSPAOW) à Bissau (Guinée Bissau) du 9 au 11 mai 2023
- Forum des leaders de la Recherche Agricole** du 18 au 19 octobre 2023 à Praia, Cap-Vert
- Symposium du CORAF** sur l'état de la transformation des produits agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre du 23 au 25 novembre 2023 à Lomé, Togo
- Participation à la 6ème **Semaine africaine de la vulgarisation agricole** (AAEW) 2023 du 6 au 10 novembre à Abuja, Nigéria
- Organisation du 12 au 15 septembre 2023 à Ouagadougou, Burkina-Faso d'un **marché des innovations et des technologies** (MITA), en mettant l'accent sur les **Technologies et innovations agricoles** sensible au genre et à la nutrition
- Soutien aux programmes nationaux dans l'opérationnalisation des plans nationaux de réponse (PNR)
- Elaboration des plans de réponse nationaux pour chacun des 10 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, RDC, Sierra Leone et Togo) et l'approbation par le Ministère en charge de l'agriculture

DIP 3 : Genre, jeunesse et équité sociale

- 🍌 Soutien à **95 étudiants** (29 en thèses et 66 en master), dont **25 femmes** dans **10 pays**
- 🍌 Le CORAF a entamé le renforcement de capacités institutionnelles en genre de **20 Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA)** en Afrique de l'Ouest et Centrale. Les Points Focaux Genre de ces SNRA ont bénéficié de formation, et d'encadrement technique pour le développement des Plans d'Action Genre
- 🍌 Le programme de formation « Genre et Seed Business » a enregistré **191 participants** du Bénin, Burkina Faso, Mali, Nigéria et Sénégal ; 62% des bénéficiaires sont des femmes soit 118 femmes et 45% des jeunes soit 86 jeunes. Les formations ont enregistré plus de jeunes femmes (53%) que de jeunes hommes (47%).

Suivi-Evaluation, Gestion des Connaissances et Prospective

- 🍌 Évaluation finale externe du Plan Opérationnel (PO) 2018-2022 du CORAF
- 🍌 Mise en place de la communauté des praticiens de l'évaluation pour les 23 pays en 2022 a été formée sur ce système MEL en août 2023 au Burkina Faso.
- 🍌 Déploiement du système de suivi et évaluation (MEL) et de la base de données d'experts du CORAF / digitalisation du processus de S&E
- 🍌 Formation sur le système MEL en août 2023 au Burkina Faso de la communauté des praticiens de l'évaluation mise en place par le CORAF pour les 23 pays
- 🍌 Formalisation en juin 2023 de la communauté de pratique (CdP) sur l'analyse prospective



III. PROGRÈS RÉALISÉS ET RÉSULTATS OBTENUS EN 2023

Le CORAF s'est engagé à atteindre les quatre résultats suivants dans le cadre du Plan Opérationnel 2023-2027 : (i) Utilisation accrue des technologies appropriées et des innovations en AOC ; (ii) Adoption accrue d'options stratégiques de prise de décision pour les politiques, les institutions et les marchés ; (iii) Capacités institutionnelles et humaines renforcées dans le domaine de la recherche agricole pour le développement ; et (iv) Demande de connaissances agricoles de la part des clients cibles facilitée et satisfaite.

Les résultats susmentionnés seront obtenus grâce à trois Domaines d'Intervention Prioritaires (DIP) bien coordonnés : (i) *DIP 1 - Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition* ; (ii) *DIP 2 - Politique, institutions, marchés et commerce* et (iii) *DIP 3 - Genre, jeunesse*

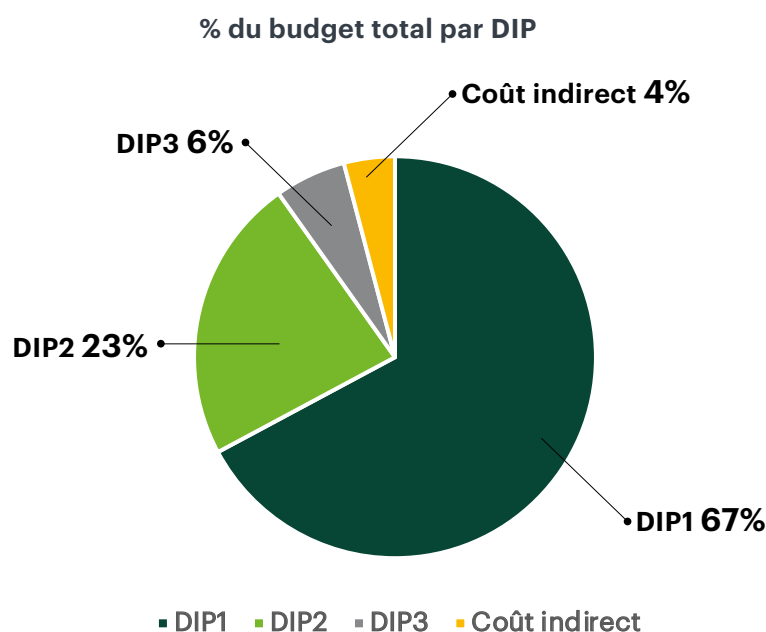
et *équité sociale*.

L'année 2023 a marqué le début de la mise en œuvre du PO 2023-2027, qui capitalise sur les résultats obtenus et les leçons tirées de l'évaluation du PO 2018-2022.

Certains progrès ont pu être réalisés et des résultats obtenus pour cette première année de mise en œuvre du PO 2023-2027 du CORAF.

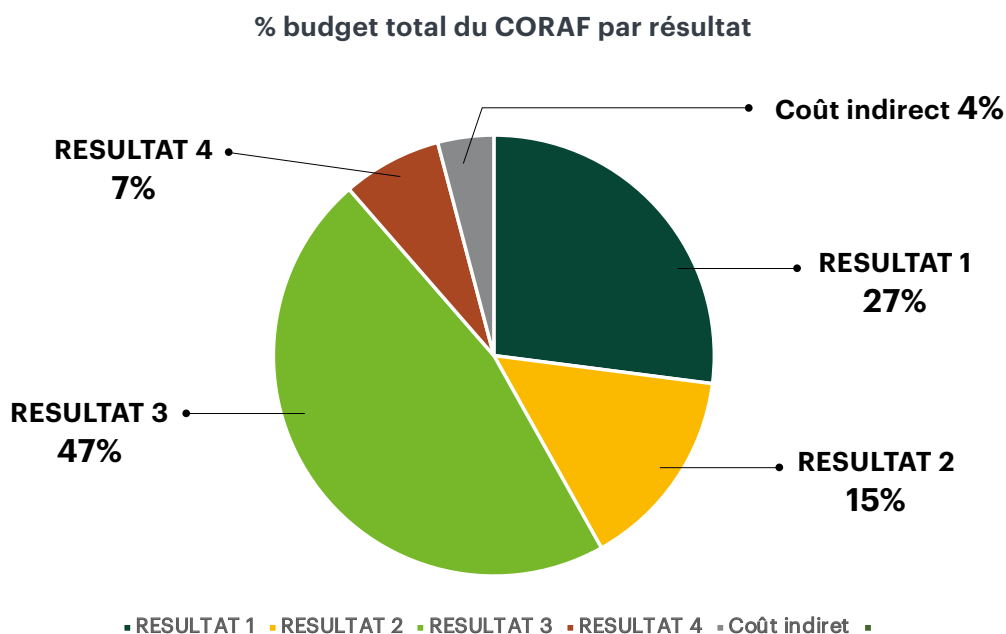
Ainsi, au cours de l'année 2023, plusieurs activités ont été mises en œuvre dans le cadre des différents programmes afin de réaliser les quatre résultats du CORAF par le biais des Domaines d'Intervention Prioritaires (DIP). Le graphique ci-dessous présente la répartition par DIP du budget 2023 du CORAF.

Figure 1 : Répartition du budget en % selon les DIP



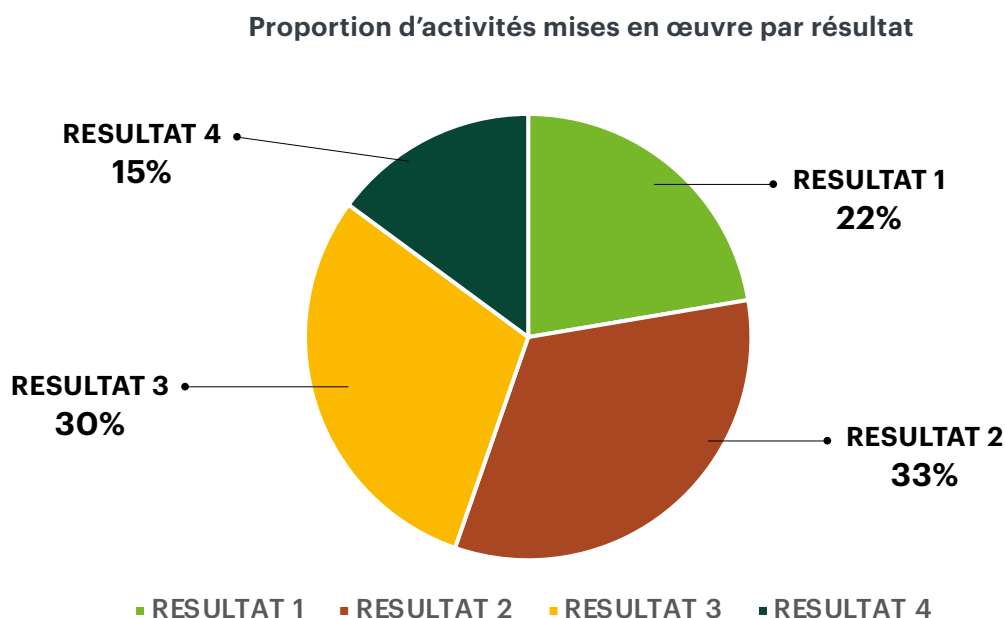
Il apparaît que les 3 DIP du CORAF sont bien pris en compte par le budget 2023.

Le DIP1 (Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle) absorbe environ 2/3 du budget du CORAF.

Figure 2 : Répartition du budget en % selon les résultats du CORAF

Les quatre (4) résultats du CORAF sont bien pris en compte dans le budget 2023 du CORAF. Le résultat 3 portant sur les le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans le domaine de la recherche agricole pour le développement a absorbé environ la moitié du budget de 2023.

Toutefois, le poids budgétaire ne se traduit pas forcément en volume d'activités mis en œuvre par résultat comme en témoigne le graphique ci-dessous :

Figure 3 : Proportion d'activités mises en œuvre par résultat

IV.1. DIP 1 : AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Ce DIP traite les questions relatives à l'agriculture durable, notamment la production agricole, l'élevage et la pêche, avec des liens étroits avec la nutrition, la sécurité alimentaire et la santé humaine. Il met également l'accent sur la gestion efficace des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité.

IV.1.1. Analyse des résultats du DIP 1

Tableau 1 : Résultats du DIP 1 : Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle

DIP 1 - AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	
Planification / Activités menées en 2023	Progrès réalisés Produits & Résultats obtenus en 2023
Evaluation par le FRSP du statut de mise à niveau de 7 centres de spécialisation chargés de produire des technologies climato-intelligentes	Les deux centres d'excellence sur les céréales sèches, les racines et les tubercules ont conservé leur statut ; le centre sur les fruits et légumes a accédé au statut de centre d'excellence, les centres sur l'élevage et le riz conservent leur statut de centre d'excellence, tandis que le centre sur le riz de mangrove est toujours un centre national d'excellence. Des lettres d'accord ont été signées avec les établissements abritant les centres d'excellence
Mobilisation par FSRP/PRSA, TARSPPro, iREACH des ressources financières pour présenter des technologies dans 9 pays	Plus de 120 technologies intelligentes face au climat ont sélectionnées pour être présentées dans les 9 parcs technologiques
Co-organisation par le FSRP et le CAADP-XP4 d'un MITA pour présenter les T&I d'AIC, sensible au genre et à la nutrition	Plus de 190 utilisateurs finaux ont participé à ce MITA et ont sélectionné 70 T&I à adopter Un parc de 10 technologies a été mis en place pour faire la démonstration de plus de 120 technologies AIC visitées
Renforcement des capacités des bénéficiaires du projet TARSPPro à mettre en place des villages climato-intelligents	Au total, 19 acteurs , dont 04 femmes et 06 jeunes , ont été formés à l'utilisation de l'approche services climatiques et intégrés pour l'agriculture (PICSA)
Enquête de référence sur 5 villages climato-intelligents menée dans les pays (Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Tchad) de TARSPPro	5 rapports finaux de l'enquête de base des villages climato-intelligents
Essais variétaux/ évaluation participative comprenant des variétés à cycle court et à cycle intermédiaire dans le cadre du projet ABEE	4 226 producteurs , dont 35"% de femmes , ont participé à la démonstration de 917 essais participatifs

DIP 1 - AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Adoption du catalogue régional actualisé et adapté par les caractéristiques du comité régional des semences	128 nouvelles variétés ont été homologuées et inscrites dans le catalogue régional.
Mutualisation des ressources du CAADP-XP4 et de l'AICCRA pour développer une stratégie d'adaptation à la variabilité et au changement climatiques en Afrique centrale.	Un programme régional de soutien aux plateformes pro-AIC a été mis en place pour répondre aux besoins en connaissances et en technologies AIC, de l'agroécologie et des alliances CDN.
Soutien du projet de l'AICCRA à (i) la mise en place et le renforcement des capacités d'une communauté de pratique en matière d'analyse prospective et (ii) l'élaboration d'un plan régional de préparation et de réponse à la gestion des épidémies de ravageurs et de maladies.	Une communauté de pratique de 15 membres a reçu des certificats pour soutenir le CORAF dans ce domaine, en commençant par la gestion des nuisibles et des maladies. Le projet AICCRA a développé un plan régional de préparation et de réponse pour améliorer la gestion des épidémies de ravageurs et de maladies en Afrique de l'Ouest et du Centre et 2 soumis à la CEDEAO pour approbation et lancement.
Développement et opérationnalisation d'une base de données visuelle de reconnaissance des symptômes de maladies virales par le projet BIORISKS	1 460 personnes , dont 51"% de femmes et 27"% de jeunes , ont appris à reconnaître les maladies du manioc grâce à l'application Nuru installée sur 260 smartphones .
Mise en place de 10 parcs de technologies agricoles dans 9 pays du CORAF pour soutenir le transfert des technologies agricoles et faciliter le développement agricole	Des parcs de technologies agricoles ont été installés par les instituts nationaux de recherches agricoles au Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Tchad pour servir de vitrine de démonstration à plus de 500 technologies éprouvées à haut potentiel d'adoption avec le soutien de FSRP, iREACH et TARSPRO.
Dans le cadre des activités des parcs de technologies agricoles du CORAF, des journées portes ouvertes, des visites guidées et des activités de renforcement de capacité ont été organisées avec le soutien de FSRP ; TARSPRO et iREACH	Au total 55 Journées portes ouvertes et visites guidées ont été organisées et ont vu la participation de 1764 femmes et 2481 hommes et les activités de renforcement de capacités des acteurs agricoles en production agricole, transformation Post récolte et autres ont permis de toucher 447 hommes et 233 femmes .
Renforcer les capacités de transfert de technologies et du système de recherche en Gambie	L'évaluation des besoins en renforcement de capacité du NARI (Institut National de Recherches Agricoles) et du NSS (National Seed Secretariat) a été faite et 7 plateformes d'Innovations ont été revitalisées et /ou mis en place pour soutenir le transfert de technologies. Par ailleurs, le CORAF a aussi aidé le ministère de l'agriculture à développer une stratégie de vulgarisation agricole.
Renforcement des capacités des acteurs des plateformes pro-AIC et agroécologies de la Gambie et du Cap-Vert par le projet CAADP-XP4	Plus de 45 acteurs des plateformes nationales ont été formés sur la démarche méthodologique d'évaluation des caractéristiques climato-intelligentes des pratiques et technologies agricoles ; les méthodologies de mise à échelle des technologies et pratiques AIC et la conception de projets pro-AIC.

Les défis à relever dans le cadre du DIP1 sont les suivants :

- Les effets du changement climatique sur la production de cultures vivrières et non vivrières à haute valeur ajoutée, de l'élevage et de la pêche.
- La gestion des organismes nuisibles envahissants étrangers en situation d'urgence.
- La gestion des ressources en eau en mettant l'accent sur l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles et des bassins versants.
- La promotion de la fertilité des sols et l'amélioration de la conservation.



IV.1.2. Progrès réalisés selon les résultats du CORAF

La section suivante présente les réalisations des projets en cours pour le DIP1 en ce qui concerne les quatre résultats du CORAF en 2023.

IV.1.2.1. Résultat 1 : Utilisation accrue de technologies et d'innovations appropriées

Mise en place de parcs technologiques agricoles

L'objectif principal de la création des parcs technologiques et d'innovation est d'augmenter de manière significative le taux d'adoption des technologies avancées et des innovations qui ont été développées par les centres de recherche en améliorant le partage d'informations sur ces T&I.

Au titre de l'année 2023, le CORAF a soutenu chacun des centres de spécialisation pour la mise en place d'un parc technologique cofinancé par trois (3) projets à savoir iREACH, TARSPRO, et FSRP. À la suite de la signature de ces accords, des fonds ont

été transférés au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, à la Sierra Leone, au Mali, au Niger, au Togo ; au Tchad et au Sénégal pour une mise en œuvre effective. En conséquence, à ce jour au moins 500 technologies éprouvées et haut potentiel d'adoption sont mis en démonstration dans les 10 parcs de technologies agricoles mis en place. Au cours de la campagne écoulée, 55 journées portes ouvertes et visites guidées ont été organisées pour les acteurs du monde agricole, soit une moyenne de 5,5 journées ou visite guidée par parc.



Photo 1. Journée portes ouvertes au Mali

Ces journées portes ouvertes et visites guidées ont vu la participation de 4245 acteurs agricoles dont 41% de femmes, y compris les représentants des agriculteurs/transformateurs, le secteur privé agricole, intégrant les sociétés de semences, les fabricants d'équipements agricoles, les étudiants et les décideurs.

Par ailleurs, les activités de renforcement de capacité au niveau nationale en matière de production agricole, transformation post-récolte et gestion des nuisibles ont vu la participation de 447 hommes et 233 femmes. Au niveau régionales, 50 acteurs impliqués dans gestion des parcs de technologies agricoles ont bénéficié des sessions de renforcement de capacité en suivi et évaluation et gestion de connaissance, en communication stratégique et développement des partenariats.



Photo 2 : Technologie en démonstration sur le parc de technologie de Davié au Togo.

Organisation d'un marché des innovations et des technologies :

Dans le même esprit de promotion de l'accès à des T&I éprouvées, le FSRP et le CAADP-XP4 ont organisé conjointement du 12 au 15 septembre 2023 la troisième du marché des innovations et des technologies agricoles (MITA) à Ouagadougou (Burkina

Faso), en mettant l'accent sur les T&I pro-AIC, sensibles au genre et à la nutrition. Plus de 120 technologies ont été exposées à environ 190 utilisateurs finaux et 70 T&I à adopter ont été sélectionnées.



Photo 3. Exposition des technologies et innovations au MITA

Amélioration des systèmes de production de semences par le projet ABEE :

86 acteurs du secteur semencier, dont 20 % de femmes, ont participé à la série de réunions de consultation nationales visant à évaluer l'efficacité des systèmes de production de semences et à identifier les limites et les goulets d'étranglement par les équipes du projet dans les trois pays. 32 tonnes de semences de prébase (arachide, sorgho, mil, niébé et fonio) ont été produites à partir des variétés ayant participé aux

démonstrations et à partir de nouvelles variétés entrantes. 05 profils de produits de sélection définis à travers les mécanismes de concertation ont été retenus, à savoir le grua pour le mil, le tô pour le sorgho blanc et le dolo (ou bière de mil) pour le sorgho rouge au Burkina, la farine de mil pour le Sénégal et la boule de mil (foura) pour le Niger.

Promotion de l'agriculture climato-intelligente (AIC) :

Dans le cadre du projet CAADP-XP4, une cartographie des initiatives AIC a été réalisée dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale afin de mettre en exergue les lacunes des initiatives identifiées et de proposer des orientations politiques possibles pour l'amélioration de la mise en œuvre de l'AIC. Après une enquête menée auprès de 9 pays en 2021, l'accent a été

mis en 2023 sur Cabo Verde, le Tchad, le Congo, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, la Mauritanie, le Niger et la Sierra Leone. Les directives et la structure de deux programmes régionaux d'appui au fonctionnement des plateformes AIC et d'agroécologie ont été définies, l'une pour l'AO et l'autre pour l'AC.

Catalyser l'engagement et les contributions du secteur privé à la recherche et au développement agricoles en AOC

Le deuxième forum des leaders de la recherche s'est tenu à Praia, à Cabo Verde, dans le but de traiter cette question en tant que lien de collaboration entre les chercheurs, les décideurs politiques et le monde universitaire en vue de susciter un changement transformateur. 37 personnes,

dont 29 hommes et 8 femmes, ont participé à ce forum. Les participants étaient issus de 17 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, dont 51 % provenaient d'institutions de recherche agricole, 24 % d'OSR, 5 % du secteur privé, 5 % de partenaires au développement, 3 % de décideurs politiques, 3 % de CER, etc.

Renforcer la résilience des exploitants agricoles au changement climatique :

Les pays bénéficiaires de TARSPPro (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) ont été formés à l'approche des villages climato-intelligents, qui utilise les services climatologiques participatifs et intégrés pour l'agriculture (PICSA) comme outil opérationnel de mise en œuvre. Le lien

entre le développement des chaînes de valeur et la plateforme d'innovation avec l'approche PICSA est considéré comme un mécanisme solide en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, ainsi que de renforcement de la résilience des producteurs.

En renforçant les capacités des acteurs en matière d'adaptation au changement climatique, les compétences acquises lors des formations PICSA peuvent également être considérées comme un moyen de réduire les risques dans les chaînes de valeur des systèmes agricoles et alimentaires, offrant ainsi davantage de possibilités à ces personnes qualifiées d'accéder à des services financiers pour leurs activités de

subsistance. Par conséquent, au cours de l'année 2023, le projet TARSPPro a organisé, au Burkina Faso, un atelier de formation destiné aux équipes du projet sur les services climatologiques participatifs intégrés pour l'agriculture (PICSA). Au total, 19 acteurs ont été formés (dont 04 femmes et 06 jeunes). Ainsi, les connaissances des participants ont été améliorées dans les domaines suivants :

Renforcer la résilience des exploitants agricoles au changement climatique :

- 🍌 le concept, les composantes, les phases et les étapes de mise en œuvre du PICSA ;
- 🍌 les outils de prise de décision pour choisir des options d'agriculture, d'élevage/de chasse et d'autres moyens de subsistance adaptés au contexte local ;
- 🍌 l'utilisation d'outils de planification participative pour aider à prendre des décisions appropriées et à préparer la campagne à venir ;
- 🍌 le suivi et évaluation participatifs de la mise en œuvre de l'approche PICSA avec les producteurs.

Des chercheurs de l'ITRAD (Tchad) et du NARI (Gambie) ont participé à la formation au PISCA organisée par le projet TARSPPro. Des accords ont été signés entre le CIAT et le CORAF pour la mise en œuvre d'activités AIC au Tchad dans le cadre du projet ProPAD et en Gambie dans le cadre du projet GIRAV. Par ailleurs, le projet TARSPPro a réalisé

une enquête de base sur les 5 villages climato-intelligents (VCI) dans les cinq pays couverts à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Tchad. Les rapports d'enquête sur les cinq pays sont disponibles et ont été diffusés auprès des bénéficiaires. Les résultats des enquêtes de référence sont notamment les suivants :

- 🍌 Les facteurs de vulnérabilité liés au climat sont déterminés pour chaque pays.
- 🍌 Les principales ressources actuelles (terres agricoles, zones de pâturage, réseaux routiers, infrastructures scolaires et sanitaires, etc.) de chaque village sont déterminées.
- 🍌 Les différentes organisations impliquées dans chaque village sont identifiées.
- 🍌 La vision future des villages est élaborée (conditions idéales pour 2030).

Ces résultats sont essentiels pour la mise en œuvre des villages climato-intelligents (VCI) qui fournissent des conditions microclimatiques et des services écosystémiques pour stimuler et soutenir

la production agricole, l'agrobiodiversité et les produits pour une meilleure nutrition et la transformation du système de production des petits exploitants.

Mise en place et opérationnalisation de plateformes d'innovation :

Les plateformes d'innovation (PI) se sont révélées très prometteuses lorsqu'il s'agit de rassembler les parties prenantes et favoriser la diffusion et l'adoption de technologies pertinentes dans la région. L'approche de PI a été adoptée par le projet TARSPPro pour développer des technologies et des innovations éprouvées.

Au cours de l'année 2023, deux (2) sessions de coaching/formation ont été organisées au Burkina Faso pour l'opérationnalisation des plateformes d'innovation. À l'issue de ces sessions, les membres des six plateformes d'innovation au Burkina Faso ont amélioré leur compréhension des principes d'élaboration des plans d'affaires ainsi que de la mobilisation des ressources. Au total, 43 personnes ont été formées, dont 11 femmes et 12 jeunes âgés de 35 ans et moins. Le FSRP a recruté trois cabinets pour soutenir les pays dans la

mise en place et la gestion de leurs PI sur les chaînes de valeur prioritaires. Les cabinets ont commencé le travail sur le terrain au cours du dernier trimestre de 2023. L'appui consistera à : (i) renforcer les capacités des parties prenantes des chaînes de valeur sur le concept, les principes et la gestion d'une PI ; (ii) identifier les facilitateurs de PI qui seront coachés et encadrés pour gérer une PI durable.

Dans le cadre du projet GIRAV, le CORAF a accompagné l'équipe de mise en place du projet dans le processus de revitalisation et mise en place de 7 plateformes d'innovations ciblant les chaînes de valeur du riz, maïs et culture horticole. De plus, le CORAF a aussi soutenu l'équipe de GIRAV dans l'évaluation des besoins en renforcement de capacité du NARI et du NSS de Gambie.

Renforcer les capacités régionales en matière de surveillance, de notification et de gestion des organismes nuisibles :

Dans le cadre du processus d'élaboration et d'opérationnalisation d'une base de données visuelle des symptômes des maladies virales, le projet Biorisk a distribué 260 smartphones en République démocratique du Congo, au Gabon, en Sierra Leone et au Cameroun. Les principales réalisations comprennent également la formation de 1 460 personnes (dont 51% de femmes et 27% de jeunes) à la reconnaissance des maladies du manioc à l'aide de l'application Nuru installée sur un smartphone. Des nuages dédiés dans chacun des pays du projet sont utilisés pour collecter des données de surveillance participative.

En outre, 17 parcelles de démonstration ont été établies dans 5 centres (Cameroun, Gabon, RDC et Sierra Leone), tandis que 197 multiplicateurs de semences (boutures de manioc) et 1122 producteurs de manioc ont été formés aux pratiques culturales sur ces parcelles de démonstration.

Le projet AICCRA a en outre élaboré un plan régional de préparation et de réponse pour améliorer la gestion des épidémies de ravageurs et de maladies en Afrique de l'Ouest et du Centre et 2 soumis à la CEDEAO pour approbation et lancement.

IV.1.2.2. **Résultat 2 : Adoption accrue d'options de prise de décision stratégique pour les institutions, les politiques et les marchés**

Soutenir les programmes nationaux dans l'opérationnalisation des plans nationaux de réponse (PNR) :

Le projet Biorisk a soutenu les programmes nationaux dans l'opérationnalisation des plans nationaux de réponse (PNR) et la mise en place de centres opérationnels d'urgence (COU) appropriés. En conséquence, des plans de réponse nationaux ont été

développés pour chacun des 10 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, RDC, Sierra Leone et Togo) et approuvés par le Ministère en charge de l'agriculture.

Révision de la stratégie agricole nationale :

Au cours de l'année 2023, le projet ProPAD au Tchad a entamé la révision de la stratégie d'avril 2019 en incorporant l'approche de la recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D) comme principale stratégie de recherche et de vulgarisation dans les zones d'intervention du ProPAD. L'élaboration de la stratégie agricole nationale est en cours. En outre, la facilitation de l'identification de mécanismes de financement durables a commencé et se poursuit. L'objectif est d'identifier et de proposer des modèles

durables pour le financement compétitif de la recherche agricole au Tchad, basés sur d'autres modèles de fonds compétitifs qui prennent en compte la participation du secteur privé dans le financement.

En ce qui concerne le projet GIRAV de Gambie, le CORAF a accompagné l'équipe nationale dans le développement d'une stratégie nationale de vulgarisation agricole. Le document final a été remis à l'équipe de GIRAV pour soumission au ministère de l'Agriculture de Gambie.

Financement des plans d'investissement des centres de spécialisation

Dans le cadre du FSRP, le CORAF a poursuivi l'évaluation des performances de mise à niveau des centres. Des recommandations basées sur les écarts de performance ont été formulées pour que les pays mettent

à jour les plans d'investissement de leurs centres. Les pays doivent donc allouer des ressources pour mettre en œuvre ces plans d'investissement actualisés.

IV.1.2.3. **Résultat 3 : Capacités institutionnelles et humaines renforcées dans le domaine de la recherche agricole pour le développement.**

Équiper et moderniser les stations expérimentales :

Le projet ABEE renforce les stations expérimentales en termes d'équipement et de modernisation afin de produire des données phénotypiques fiables et d'améliorer la conservation et la gestion des semences au Sénégal, au Niger et au Burkina Faso. Au cours de l'année 2023, un taux d'exécution de 80% des plans d'investissement développés dans chacun des 3 pays a été atteint.

Les plans d'investissement couvrent des forages équipés de systèmes de pompage solaire, des entrepôts frigorifiques, la construction de bassins d'irrigation et l'aménagement de terres irrigables, des aires de battage, de triage et de conditionnement des semences, des serres, des véhicules et du matériel informatique.



Photo 4 : Don de matériel à INRAN au Niger

Évaluation et sélection variétales participatives (ESVP) dans différentes zones agroécologiques avec les réseaux et les organisations paysans existants :

En ce qui concerne l'évaluation et la sélection variétale participative (ESVP), 4 226 producteurs, dont 35% de femmes, ont été impliqués dans des tests de démonstration à travers 917 tests participatifs menés en

milieu paysan en collaboration avec les trois organisations paysannes (OP) partenaires (AMSP, YIYE et Sougr-Nooma) au Burkina Faso, le RESOPP au Sénégal et les deux OP (Fuma Gaskia et Mooriben) au Niger.

Élaboration des stratégies d'adaptation à la variabilité et au changement climatique :

AICCRA a organisé un atelier régional pour faciliter la mise en œuvre de politiques agricoles et d'investissements dans l'agriculture climato-intelligente (AIC) en Afrique de l'Ouest. Le principal résultat de l'atelier a consisté en l'identification et l'analyse des mesures et de la volonté politique des pays d'investir dans les technologies

et les innovations en matière d'agriculture climato-intelligente (AIC). En outre, une feuille de route est mise à disposition pour accélérer l'acquisition de technologies et d'innovations AIC dans les pays d'Afrique de l'Ouest suivants (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Guinée, Guinée Bissau, Sierra Leone, Togo).

AICCRA a également organisé un atelier en collaboration avec le projet CAADP-XP4 afin d'initier un programme régional de soutien aux plateformes pro-AIC et agroécologiques en Afrique de l'Ouest. L'atelier a réuni des experts venus du Bénin, du Burkina Faso,

de Cabo Verde, de la Gambie, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo. Les principaux résultats de l'atelier sont les suivants :

- 🍌 Répertoire actualisé des plateformes/projets de développement AIC et de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest.
- 🍌 Cartographie des sources/mécanismes de financement actuels et potentiels.
- 🍌 Définition des éléments constitutifs du programme d'agriculture climato-intelligente et agroécologie pour l'Afrique de l'Ouest.
- 🍌 Feuille de route pour la finalisation du programme de soutien régional.

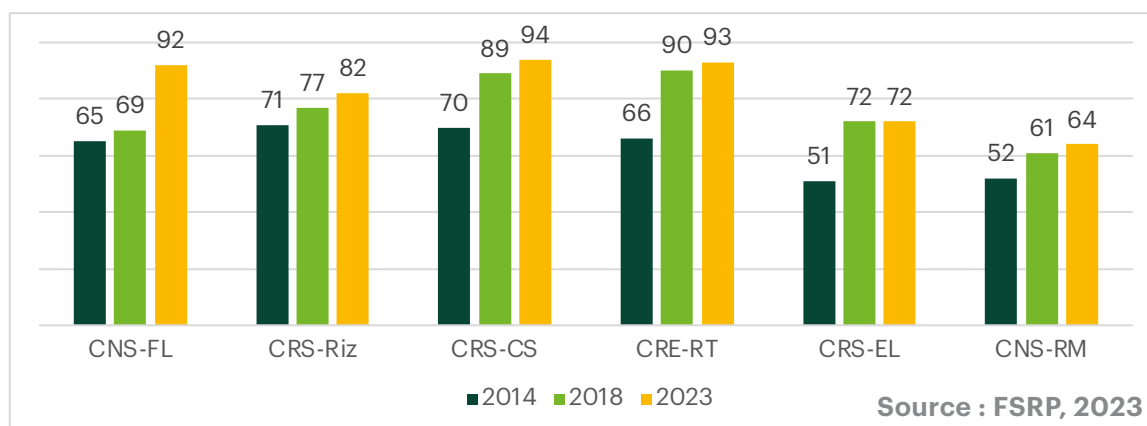
Évaluation des centres de spécialisation sur la base des critères de performance et révision des plans d'investissement :

l'activité a consisté à mener, en collaboration avec les pays concernés, l'évaluation des centres de spécialisation existants et futurs sur la base des neuf critères d'évolution en centre d'excellence régional. L'objectif de l'évaluation est d'identifier les écarts de performance liés à la mise à jour ou à l'élaboration de plans d'investissement qui satisfont à ces critères d'excellence. À cette fin, deux consultants individuels ont été recrutés, l'un spécialisé dans les questions de recherche agricole et l'autre dans l'approche qualité menant à la certification ISO.

Au terme de l'évaluation dont la synthèse est fournie dans le graphique ci-dessous, le Centre régional de spécialisation sur les fruits et légumes du Burkina Faso est devenu un Centre régional d'excellence (CRE). Le Centre régional d'excellence pour les céréales sèches au Sénégal et le Centre régional d'excellence au Ghana remplissent toujours les critères pour rester en tant que Centre d'excellence (CRE).

Le Centre régional de spécialisation sur l'élevage pourrait devenir un Centre régional d'excellence si certains défis sont relevés.

Figure 5 : Évolution de la performance globale des centres



Les résultats de l'évaluation des sept (7) centres, y compris le nouveau centre sur la gestion des bioagresseurs au Togo, ont été partagés avec la communauté FRSP/

PRSA lors d'un atelier régional tenu du 14 au 16 juin 2023, au cours duquel les plans d'investissement des centres ont été révisés sur la base de ces résultats.

Soutenir les réunions de planification régionale des centres de spécialisation :

Les réunions régulières de planification des activités/projets de recherche et le partage des résultats de recherche et des expériences constituent une excellente pratique de mise en réseau. L'objectif de cette activité est d'amener les chercheurs du CGIAR et d'autres

centres de recherche internationaux ainsi que leurs pairs des systèmes de recherche nationaux organisés autour des centres de spécialisation à travailler ensemble sur un problème de recherche commun.

Financement d'activités de recherche régionales par le biais de fonds commissionnés :

Le dialogue entre les chercheurs et les utilisateurs finaux des produits de la recherche en 2022 a débouché sur des thèmes de recherche autour desquels des consortiums d'institutions ont été formés sous la direction des centres de spécialisation pour la mise en œuvre conjointe d'activités de recherche. Au

total, sept propositions ont été reçues à la date limite du 25 avril 2023. Ces propositions ont été évaluées sur la base du mécanisme de fonds compétitifs et/ou commissionnés du CORAF. Il est prévu qu'au moins quatre (4) propositions de recherche soient financées.

Appui à la tenue d'une session du Comité Scientifique et Technique (CST) du CORAF :

Une 19ème session du Comité scientifique et technique du CORAF sur le FSRP a été organisée les 24 et 25 novembre 2023 (à

Lomé, Togo). Au cours de la 19ème session, les points suivants ont été discutés :

- 🍌 Examen et observations sur le plan de travail et le budget annuels (PTBA) 2023
- 🍌 Examen du rapport d'activité 2023 du CST
- 🍌 Examen et observations sur les nouvelles initiatives du CORAF.
- 🍌 Partage et discussion du plan de départ et de renouvellement des membres actuels du CST.

IV.1.2.4. Résultat 4 : Demande de connaissances agricoles de la part des clients cibles facilitée et satisfaite

Dans le cadre du réseau régional d'échanges de variétés, 239 essais au total ont été menés (soit une augmentation de 61 essais au cours de la période considérée) et 238 variétés ont été partagées, dont trois sites pour le sorgho (41 variétés), le mil (38), le niébé (22) et le fonio (19), et deux sites pour les arachides (20) de l'IAVAO, (49) variétés à cycle court et (49) variétés à cycle intermédiaire de l'ICRISAT. En outre, 116 ensembles de données d'essai ont été téléchargés sur le serveur régional du système de gestion de la sélection (BMS), ce qui correspond à une augmentation de 48 ensembles de données d'essai au cours de l'année 2023.





IV.2. DIP 2 : POLITIQUES, INSTITUTIONS, MARCHÉS ET COMMERCE

Ce DIP traite de la promotion de la commercialisation et de l'accès aux marchés pour les intrants et les produits grâce au développement d'un soutien politique et de technologies permettant d'ajouter de la valeur aux produits agricoles. La mise en œuvre de ce DIP souligne l'importance du commerce dans les processus de développement

des marchés. Le DIP Politique, institutions, marchés et commerce constitue l'une des principales composantes des politiques et priorités de l'ECOWAP, de l'APU-UEMOA et du PAC-CEEAC.

Les principaux défis abordés par le DIP2 sont les suivants :

- 🍌 Valeur ajoutée régionale, transformation, chaînes de valeur et commercialisation des cultures non vivrières et cultures vivrières à forte valeur ajoutée, ainsi que l'élevage et la pêche.
- 🍌 Amélioration des systèmes de gestion des semences et autres intrants agricoles.
- 🍌 Promotion des petites agro-entreprises pour encourager les petits exploitants à investir dans des entreprises agricoles.
- 🍌 Promotion des agro-industries nationales afin d'encourager la recherche privée et les innovations qui conduiraient à l'industrialisation.

IV.1.2. Progrès réalisés selon les résultats du CORAF

Tableau 2 : Résultats du DIP 2 : Politiques, institutions, marchés et commerce

DIP 2 : POLITIQUES, INSTITUTIONS, MARCHÉS ET COMMERCE	
Planification / Activités menées en 2023	Progrès réalisés Produits & Résultats obtenus en 2023
Soutien à la mise en œuvre de mécanismes de financement durables pour le secteur de la recherche agricole	2 ateliers ont été organisés avec la participation de diverses parties prenantes au Tchad
Facilitation et coordination de la mise en œuvre du règlement régional harmonisé des semences et des plants dans les États membres	Huitième réunion statutaire du Comité régional des semences et plants d'Afrique de l'Ouest (CRSPAO) organisée à Bissau (Guinée Bissau) du 9 au 11 mai 2023.
Facilitation du commerce intracommunautaire des semences végétales facilité à travers la réduction du volume de la documentation requise et les délais de traitement des demandes d'importation et d'exportation de semences aux différents niveaux d'approbation dans les pays.	Adoption pour la première fois d'un manuel pour les procédures régionales harmonisées pour l'importation et l'exportation des semences dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS.
Organisation de la 6ème Semaine africaine de vulgarisation agricole (AAEW) du 6 au 10 novembre 2023 au Nigeria	Le CORAF a établi un partenariat avec l'AFAAS pour organiser la 6ème édition de l'AAEW 2023 au Nigeria. A cette occasion, un side event a été également organisé sur la thématique « collaboration Recherche-Vulgarisation-Agriculteurs » et a regroupé des chercheurs, des services d'extensions et des producteurs.
Renforcement des capacités des femmes et jeunes entrepreneures semencières de Bénin, Burkina, Mali, Nigéria et Sénégal par le projet CAADP-XP4	191 personnes touchées dont 62% de femmes et 45% de jeunes .



IV.2.2. Progrès réalisés selon les résultats du CORAF

La section suivante présente les réalisations des projets mis en œuvre en lien avec les quatre (4) résultats du CORAF au cours de l'année 2023.

IV.2.2.1. Résultat 2 : Adoption accrue d'options de prise de décision stratégique pour les institutions, les politiques et les marchés

Mise en œuvre du mécanisme régional de gouvernance du secteur semencier : Huitième réunion statutaire du Comité régional des semences et plants de l'Afrique de l'Ouest (CRSPA0)

Pour la mise en œuvre adéquate du règlement semencier harmonisé dans la région de l'Afrique de l'Ouest, la Commission de la CEDEAO a désigné le CORAF en 2013 comme facilitateur et coordonnateur de la mise en œuvre du règlement régional harmonisé des semences et des plants dans les États membres.

Par ailleurs, la CEDEAO, l'UEMOA et le

CILSS ont signé le 4 juin 2018 un accord de coopération sur les questions semencières afin de désigner le CORAF pour gérer la mise en œuvre du règlement régional harmonisé des semences et plants et coordonner le Secrétariat exécutif du Comité régional des semences et plants de l'Afrique de l'Ouest (CRSPA0).



Photo 5 : Photo de famille Réunion CRSPA0

Les objectifs du règlement régional harmonisé sont les suivants : (i) accroître la production locale de semences de qualité, (ii) faciliter la commercialisation des semences et les mouvements transfrontaliers de semences dans la sous-région, (iii) améliorer l'accès des agriculteurs aux semences de qualité, (iv) créer un environnement politique favorable au secteur privé semencier, (v) élargir le choix des agriculteurs en matière de nouvelles variétés de plantes, et enfin (vi) renforcer le partenariat public-privé dans la fourniture de semences de qualité.

Le Comité régional des semences est une disposition clé du règlement régional harmonisé sur les semences. Il vise à améliorer la gouvernance régionale du secteur semencier et à coordonner les comités nationaux des semences pour accélérer la mise en œuvre du règlement. Dans le cadre de son mandat d'hébergement du Secrétariat permanent du Comité Régional des Semences, le CORAF organise annuellement la réunion statutaire du comité régional, rassemblant les représentants des comités nationaux des semences des 17 États membres de la CEDEAO-UEMOA et du CILSS, y compris les principaux acteurs régionaux (privés et publics) du secteur semencier. Les réunions statutaires annuelles du comité régional des semences ont contribué à améliorer le secteur régional des semences et à examiner l'actualisation de

l'application du règlement harmonisé ainsi qu'à formuler des recommandations pour améliorer les politiques/règlements existants et les investissements dans chaque pays. Les réunions annuelles évaluent et classent les pays en fonction de la mise en œuvre du règlement harmonisé.

La huitième réunion statutaire du Comité régional des semences et plants d'Afrique de l'Ouest (CRSPAO) s'est tenue à Bissau (Guinée Bissau) du 9 au 11 mai 2023.

La réunion a permis à tous les États membres de présenter le point de la domestication et de la mise en œuvre du règlement harmonisé. Quant au CORAF, il a présenté les perspectives régionales en termes de la réglementation sur les semences. En outre, la réunion a adopté pour la première fois un manuel pour les procédures régionales harmonisées pour l'importation et l'exportation des semences en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elle a en outre adopté et publié l'édition 2022 du catalogue des variétés nouvellement homologuées (2021-2022). Après une discussion sur les questions/thèmes stratégiques régionaux sur les semences et la politique régionale des semences, la réunion a formulé des recommandations sur les engagements des secteurs privé et public dans le secteur des semences en ce qui concerne la facilitation du commerce transfrontalier des semences et l'assurance qualité des semences.

Financement d'activités de recherche régionales par le biais de fonds commissionnés :

En prélude à la 8ème réunion du Comité Régional des Semences, le 8 mai 2023, à Bissau, s'est tenue une réunion de concertation sur l'état d'avancement de l'accord de coopération entre le CORAF, la CEDEAO, l'UEMOA, et le CILSS dans le domaine des semences. Cette réunion a débattu des points suivants

(i) le mécanisme de financement de l'accord tripartite et la répartition des fonds entre les organisations intergouvernementales (OIG), (ii) le mécanisme de signature des règlements exécutifs et des protocoles adoptés en appui à l'harmonisation des règlements semenciers par les Communautés Economiques

Régionales (CER), (iii) le format d'organisation et de tenue des réunions statutaires du Comité Régional des Semences et Plantes de l'Afrique de l'Ouest, et (iv) la revue et le renouvellement du mandat du CORAF en tant que secrétariat permanent du Comité Régional des Semences (WAPSRC).

Les échanges ont mis en exergue les aspects suivants :

- 🍌 La faible participation des hauts fonctionnaires des OIG (CEDEAO, UEMOA, CILSS) aux réunions statutaires du Comité. Cette situation pourrait s'expliquer par la mauvaise programmation des réunions et le format actuel des travaux de l'organe susmentionné, qui met très peu l'accent sur la présentation des rapports annuels des pays et laisse peu de place aux discussions stratégiques.
- 🍌 Dans le but d'améliorer le format des réunions du WAPSRC, sur proposition du CORAF, une réflexion sera menée sur la possibilité de mandater un consultant pour évaluer annuellement les progrès réalisés dans la mise en œuvre des règlements semenciers harmonisés dans les différents pays, et pour produire un rapport régional consolidé qui sera examiné et validé par les pays au cours de la réunion du WAPSRC. Cela permettrait de consacrer plus de temps à des discussions stratégiques qui intéressent les décideurs de haut niveau issus des Etats membres et des OIG.
- 🍌 En ce qui concerne le financement du fonctionnement et des activités du secrétariat permanent du WAPSRC, il a été suggéré d'élaborer un plan d'actions et budget pluriannuels pour les activités statutaires et les programmes de renforcement des capacités et d'appui aux pays, avec une proposition de financement par les OIG et les partenaires au développement.
- 🍌 En ce qui concerne les accords de coopération sur les intrants agricoles, cinq (5) ans après leur signature, les participants ont tous convenu de la nécessité de les réviser.

Le CORAF s'est engagé à organiser une réunion des OIG, qui mobilisera les hauts fonctionnaires des OIG (Commissaires) pour (i) revoir l'accord de coopération, (ii) revoir et actualiser les engagements et clarifier les rôles, les responsabilités et les mandats de toutes les parties et (iii) définir le mécanisme de financement des activités statutaires et des coûts de fonctionnement du secrétariat permanent du comité régional de semences.

Adoption et diffusion du catalogue régional des espèces et variétés végétales Version 2022

Le développement et l'homologation de nouvelles variétés sont un élément clé du secteur des semences dans l'espace CEDEAO. En fait, c'est l'un des principaux moyens de garantir que les agriculteurs ont accès à des semences améliorées, qui sont plus résistantes aux maladies et aux nuisibles, et peuvent produire des rendements plus élevés avec un moindre apport d'eau et d'engrais.

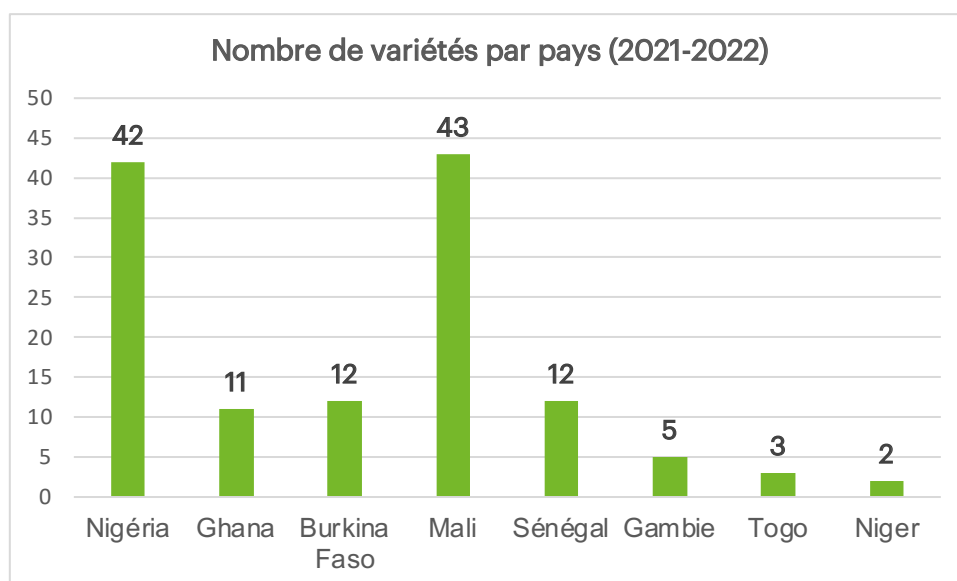
Le Catalogue des espèces et variétés végétales de l'Afrique de l'Ouest (COAFEV) recense l'ensemble des variétés végétales homologuées et inscrites dans les catalogues nationaux des 17 États membres de la CEDEAO - UEMOA - CILSS.

Il est constamment mis à jour et l'édition 2022 recense les variétés nouvellement homologuées obtenues de mai 2021 à décembre 2022 dans la région. Le catalogue est un instrument réglementaire visant à faciliter l'accès aux nouvelles variétés végétales et la commercialisation des semences en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Le processus d'élaboration et de mise à jour est régi par les règlements semenciers de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS. Avant l'approbation de la dissémination par le Comité régional, la variété autorisée pour la commercialisation doit être conforme à la norme internationale DUS/VATE.



Photo 5 : Photo de famille Réunion CRSPAO

L'édition 2022 du catalogue régional établi par le comité régional des semences comprend 128 nouvelles variétés issues d'un large éventail d'espèces : maïs, riz, niébé, sorgho, blé, patate douce, oignon, soja, tomate, arachide, manioc, coton, millet, gombo et igname. Les pays les plus avancés dans le développement de nouvelles variétés sont le Nigeria, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, la Gambie, le Togo et le Niger.

Figure 7 : Nombre variétés par pays

Source : Données CAADPXP4 2023

Le Comité régional a salué la qualité du travail accompli par le CORAF et a recommandé une large diffusion du catalogue auprès des acteurs de la chaîne de valeur des semences afin de continuer à (i) soutenir les CER et les Etats membres dans la domestication des procédures harmonisées, (ii) renforcer les capacités des systèmes et des acteurs, et (iii) accélérer le processus d'homologation des variétés.

Élaboration et adoption du manuel régional de procédures harmonisées pour l'importation et l'exportation de semences dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS

Le CORAF a réalisé des progrès notables dans le développement et la facilitation de l'adoption officielle par la Commission de la CEDEAO de protocoles complémentaires, de règlements exécutifs et d'application, de manuels pour soutenir la mise en œuvre intégrale des règlements harmonisés dans la région.

L'importation et l'exportation de semences dans la région sont des processus onéreux, encombrants et laborieux en raison de procédures contradictoires et de barrières techniques entre les États membres. Grâce à l'appui de la CEDEAO et d'autres partenaires,

le CORAF a élaboré un manuel régional régissant les procédures harmonisées pour l'importation et l'exportation de semences dans la sous-région. Le processus d'élaboration de ce manuel a été inclusif au travers de réunions régionales consultatives et d'experts qui ont vu la participation (i) d'experts des comités semenciers nationaux et des services semenciers, (ii) d'experts des organisations nationales de protection des végétaux, (iii) de représentants d'organisations internationales et de partenaires au développement (FAO), (iv) de représentants du secteur privé, y compris les sociétés semencières et les associations

associations nationales de commerce des semences et de représentants des CER (UEMOA, CEDEAO).

Le manuel permettra (i) de rationaliser les procédures facilitant le commerce intra-communautaire des semences végétales en réduisant le volume de la documentation requise et les délais de traitement des demandes d'importation et d'exportation des semences aux différents niveaux d'approbation dans les pays et (ii) de fournir des orientations aux États membres pour se conformer aux exigences réglementaires régionales et internationales en termes de dispositions administratives et opérationnelles qui faciliteront l'importation et l'exportation des semences végétales.

Le manuel régional des procédures harmonisées pour l'importation et

l'exportation des semences dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS se divise en quatre chapitres, qui traitent respectivement (i) des définitions, (ii) des procédures générales d'importation, (iii) des procédures générales d'exportation, et (iv) des procédures générales de réclamation et d'appel. Il comprend en outre neuf (9) annexes qui traitent des informations complémentaires exigées du requérant, des modèles de documents à fournir et de diverses dispositions connexes. Le comité régional semencier tenu à Bissau a noté avec satisfaction le caractère participatif et inclusif du processus qui a permis d'obtenir un tel document de qualité et de consensus. Il l'a adopté et a recommandé sa mise en œuvre diligente par les responsables et les Gouvernements ainsi que les négociants en semences.



IV.2.2.2. **Résultat 3 : Capacités institutionnelles et humaines renforcées dans le domaine de la recherche agricole pour le développement.**

Le CORAF a établi un partenariat avec l'AFAAS pour organiser la 6ème édition de l'AAEW 2023 au Nigéria. La Semaine africaine de vulgarisation agricole (AAEW) est une occasion unique de repenser et de remodeler l'AEAS pour des systèmes agroalimentaires inclusifs et résilients en Afrique. Elle offre un espace de partage d'expériences et d'apprentissage entre professionnels de différents horizons, renforçant les interactions avec les décideurs politiques et les investisseurs et développant des partenariats stratégiques. En outre, l'AAEW

est une tribune pour discuter des orientations stratégiques et du fonctionnement, des nouveaux développements, des besoins émergents, des paradigmes et de la définition de nouvelles orientations pour l'AEAS pour les années à venir.

Un événement parallèle d'une journée a également été organisé pour promouvoir l'agenda de la recherche à la vulgarisation et a impliqué des chercheurs, des agriculteurs et des vulgarisateurs dans toute la région CORAF.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- 🍌 La production vidéo apparaît comme un moyen prometteur de rendre les connaissances issues de la recherche accessibles aux paysans. Elle encourage une approche inclusive, en utilisant les TIC, les photos et les vidéos car elles sont conviviales pour les producteurs ayant un faible niveau d'alphabétisation et facilement partageables par le biais de plateformes telles que WhatsApp et YouTube.
- 🍌 Les plateformes d'innovation (PI) sont des modèles efficaces pour formaliser les partenariats entre la recherche, la vulgarisation et les chaînes de valeur agricoles (ACVA). Elles contribuent au transfert et à l'adoption de technologies et d'innovations, débouchant sur des améliorations réelles de la productivité, des revenus et de la compétitivité des secteurs agricoles promus.

IV.2.2.3. Résultat 4 : Demande de connaissances agricoles de la part des clients cibles facilitée et satisfaite

Les indicateurs des sciences et technologies agricoles (ASTI) visent à réduire le déficit de connaissances et d'informations sur les intrants, les performances et les résultats des systèmes de recherche agricole et à établir une base solide pour le suivi à long terme des investissements et des capacités en matière de recherche et développement (R&D) agricole. Au cours de l'année 2023, dix-sept (17) pays ont mené des enquêtes. Le Tableau ci-dessous résume le statut

de chaque pays ainsi que le nombre de formulaires validés entre parenthèses.

Des fichiers de données nationales ont été générés pour les 17 pays afin de vérifier les tendances générales par rapport aux données historiques, de procéder à des ajustements supplémentaires sur les données réelles ou d'ajouter des informations manquantes provenant de sources externes.

TABLEAU 3 : SITUATION DES PAYS SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ASTI

<i>Pays ayant validé leurs données</i>	<i>Nombre de formulaires validés</i>
Bénin	6
Burkina Faso	10
Cameroun	7
RCA	5
Côte d'Ivoire	16
Gabon	2
Gambie	6
Niger	4
Libéria	8
Togo	10
Tchad	5
Cabo Verde	1
Mauritanie	1
Sierra Leone	1

Source : ASTI, 2023

TABLEAU 4 : SITUATION DES PAYS SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ASTI EN COURS

<i>Pays qui continuent d'envoyer des formulaires ou de valider des données</i>	<i>Nombre de formulaires en cours de validation</i>
Congo (3)	3
Ghana (22)	22
Nigéria (54)	54

Source : ASTI, 2023

Une conférence régionale a été organisée du 1er au 2 août 2023 à Lomé (Togo) pour échanger sur les données récentes et les stratégies futures pour une collecte de données de recherche agricole durable dans la région.



Photo 7 : Réunion ASTI à Lomé



IV.3. DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE

L'objectif de ce DIP est d'assurer l'égalité d'accès aux ressources, opportunités et bénéfices de la recherche et du développement agricoles pour les hommes et les femmes, en particulier pour les groupes vulnérables, à savoir les femmes et les jeunes en AOC.

Les principaux défis de ce DIP sont :

- 🍌 Le renforcement du leadership et des capacités des femmes et des jeunes chercheurs et suivi de leur nomination à des postes de décision dans les systèmes de recherche agricole.
- 🍌 Le renforcement des capacités des organisations de femmes et de jeunes agriculteurs dans les chaînes de valeur de l'agriculture.
- 🍌 Le renforcement des capacités et la gestion des entreprises agroalimentaires, tout en développant des compétences non techniques par le biais de centres d'incubation, des CNS et des CRE.
- 🍌 Le soutien à l'alliance régionale pour le genre afin de coordonner les initiatives d'intégration du genre dans l'IAR4D en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- 🍌 La création des conditions favorables à l'entrepreneuriat des jeunes dans les petites et moyennes entreprises agricoles (PME) et encourager leur participation au projet "Doing Business" de la Banque mondiale.
- 🍌 La facilitation de l'accès au financement et aux marchés en impliquant les jeunes dans des plateformes d'innovation pertinentes.

IV.3.1. Analyse des résultats du DIP 3

TABLEAU 5 : RÉSULTATS DU DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE

DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE	
Planification / Activités menées en 2023	Progrès réalisés Produits & Résultats obtenus en 2023
Avec le projet ABEE : former une nouvelle génération de sélectionneurs aux concepts et à l'utilisation des outils nécessaires à la modernisation de l'amélioration variétale.	36 étudiants dont 07 filles en Master II recrutés et encadrés pour leurs travaux de recherche dans le cadre du projet dont 18 ont déjà soutenus 09 étudiants, dont 2 étudiantes en thèse, recrutés et encadrés dans le cadre du projet. Leurs travaux sur l'amélioration variétale sont en cours de mise en œuvre
Avec le projet BIORIKS, organiser des programmes de formation scientifiques et de leadership, ainsi qu'à l'évaluation d'impact pour les étudiants diplômés et d'autres professionnels	13 étudiants en socio-économie, dont 05 femmes, formés à l'évaluation d'impact en décembre 2023
Avec TARSPRO et FSRP : renforcer les capacités des femmes et des jeunes chercheurs	La gestion de 50 contrats pour des bourses de doctorat (dont 9 femmes) et des bourses de master (dont 7 femmes) illustre l'engagement continu du CORAF à développer les compétences au niveau du troisième cycle. 8 étudiants seront recrutés pour des études doctorales en 2024, approuvées lors de la réunion du Comité Scientifique et Technique du CORAF, soulignant l'engagement du CORAF à contribuer au renforcement des capacités à plus grande échelle
Renforcement de capacités institutionnelles en genre des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole de 21 pays	Le CORAF a entamé le renforcement de capacités institutionnelles en genre de 20 Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) en Afrique de l'Ouest et Centrale. Les Points Focaux Genre de ces SNRA ont bénéficié de formation, et d'encadrement technique pour le développement des Plans d'Action Genre en cours de révision pour finalisation.
Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Emplois Jeunes de la CEDEAO, soutenir le renforcement de capacités des jeunes dans les centres Nationaux de Spécialisation agricoles au Burkina Faso, au Togo, au Sénégal, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Nigeria.	Le taux de jeunes formés varie entre 59% et 100% pour l'ensemble des formations. Sur les 445 jeunes ciblés, 390 ont été formés, soit un taux moyen d'atteinte des objectifs de 87,64%

TABLEAU 5 : RÉSULTATS DU DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE

DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE	
Planification / Activités menées en 2023	Progrès réalisés Produits & Résultats obtenus en 2023
Renforcer les capacités des femmes et des jeunes dans la production, la multiplication, la transformation, la commercialisation des semences et la gestion des entreprises semencières.	Le programme de formation « Genre et Seed Business » a enregistré 191 participants du Bénin, Burkina Faso, Mali, Nigéria et Sénégal ; 62% des bénéficiaires sont des femmes soit 118 femmes et 45% des jeunes soit 86 jeunes. Les formations ont enregistré plus de jeunes femmes (53%) que de jeunes hommes (47%). Les participants à la formation ont appris les politiques et règlements en matière de semences, le contrôle de la qualité des semences et la manière de développer des entreprises durables le long de la chaîne de valeur des semences tolérantes à la sécheresse et biofortifiées (production, transformation et commercialisation), ainsi que la gestion des entreprises semencières.
Avec l'AICCRA : renforcement des capacités en matière de leadership des femmes dans l'agriculture et la recherche sur le climat.	Au total, 27 participants, dont un homme, issus de 15 pays africains, y compris des pays non-membres de l'AICCRA (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Eswatini, Côte d'Ivoire, Malawi, Niger, Nigeria et Afrique du Sud), des pays membres de l'AICCRA (Éthiopie, Ghana, Kenya, Mali, Sénégal et Zambie) et des États-Unis d'Amérique. Les participants venaient de 18 institutions de toute l'Afrique, y compris des centres GC (ABC, AfricaRice, ICRISAT, IITA et IWMI), des SNRA (ARCN, INRAB et ISRA), des universités (IRI, HU, UDS, UG, UFHB, UAM), des agences publiques (ANCAR et ANACIM), la société civile (CAMYIRD) et des organisations régionales (CORAF et WASCAL).
Prendre en compte des dimensions genre dans le ProPAD-Tchad	Une mission de la conseillère régionale genre du CORAF a été organisée au Tchad en février 2023. Cette mission a été conduite en appui à la Coordination du Projet conformément au Plan de Travail confié au CORAF, afin de s'assurer que les dimensions genre sont systématiquement prises en compte dans la mise en œuvre de toutes les composantes et activités du ProPAD. La mission a révélé que, malgré les efforts déployés par l'équipe du ProPAD, des défis relatifs à l'inclusion sociale des femmes et des jeunes demeurent. Des actions correctives ont été identifiées pour améliorer la performance genre du projet.

TABLEAU 5 : RÉSULTATS DU DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE

DIP 3 : GENRE, JEUNESSE ET ÉQUITÉ SOCIALE	
Identifier les technologies sensibles au genre	21 T&I sensibles au genre à mettre à l'échelle au niveau national (07 au Bénin, 07 au Burkina Faso et 07 au Niger) ont été sélectionnées. Le plan d'action national sur le genre a été présenté et le PTBA 2023 a été discuté pour faciliter la mise en œuvre.
Organisation d'un Marché des Innovations et Technologies Agricoles (MITA) sensible au genre et à la nutrition	Le MITA organisé du 12 au 15 septembre 2023 à Ouagadougou (Burkina Faso) 190 participants inscrits dont 30% de femmes (57), 27% de jeunes (51). 17 pays ont participé et 105 institutions et entreprises représentées.
Révision et validation des Plans d'Action Genre des pays de mise en œuvre du FSRP	Tous les pays de mise en œuvre du FSRP ont vu leur Plan d'Action Genre revus, validés et opérationnels.

La section suivante présente les réalisations des projets exécutés en ce qui concerne les quatre résultats du CORAF au cours l'année 2023.

Le DIP 3 recoupe tous les projets d'une manière ou d'une autre en abordant les questions susmentionnées. Cette section mettra en évidence les principales orientations en matière de genre et de jeunesse en ce qui concerne les diverses interventions des projets. En 2023, le Programme sur le genre, la jeunesse et l'équité sociale a continué à fournir l'appui technique nécessaire à l'intégration des dimensions genre et de jeunesse dans les différents projets du secrétariat du CORAF ainsi que dans les initiatives menées par les partenaires du CORAF, y compris les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA), les Communautés Economiques Régionales (CER), le CGIAR et d'autres partenaires de la recherche et du développement agricoles. Il est désormais admis que toutes les notes conceptuelles et les projets passent au screening genre, pour assurer la prise en compte systématique de ces dimensions dans les projets et programmes.

IV.3.2. Progrès réalisés selon les résultats du CORAF

IV.3.2.1. Résultat 3 : Capacités institutionnelles et humaines renforcées dans le domaine de la recherche agricole pour le développement

Renforcement des capacités en matière de leadership des femmes dans l'agriculture et la recherche climatique

Au cours de l'année, une session de renforcement des capacités sur le leadership des femmes dans l'agriculture et la recherche sur le climat a été organisée du 20 au 24 mars 2023 à Dakar (Sénégal) en collaboration avec le programme genre et inclusion sociale du projet AICCRA. L'objectif de l'atelier était d'acquérir des connaissances et des compétences chez les apprenants pour promouvoir le leadership féminin dans la R&D agricole et particulièrement dans la recherche climatique. Les principaux résultats de l'atelier sont les suivants :

- 🍌 Le leadership féminin dans l'agriculture et la recherche sur le climat est développé, afin de promouvoir leur accès aux postes de décision dans les organisations régionales et nationales de recherche, et les services de conseil agricole, en vue de favoriser une agriculture climato-intelligente qui soit inclusive.
- 🍌 La promotion des femmes dans la recherche climatique avec des stratégies visant à soutenir le développement de carrière dans les instituts de recherche agricoles dans les pays de mise en œuvre des projets 'AICCRA et FSRP.

La formation a réuni 27 participants, dont un homme, issus de 15 pays africains, (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Eswatini, Côte d'Ivoire, Malawi, Niger, Nigeria et Afrique du Sud, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mali, Sénégal et Zambie et l'Amérique Latine. Les participants venaient de 18 institutions de toute l'Afrique, y compris des centres CG (ABC, AfricaRice, ICRISAT, IITA et IWMI), des SNRA (ARCN, INRAB et ISRA), des universités (IRI, HU, UDS, UG, UFHB, UAM), des agences publiques (ANCAR et ANACIM), la société civile (CAMYIRD) et des organisations régionales (CORAF et WASCAL).

Un webinaire de suivi a été organisé après l'atelier, le 26 juillet, pour partager les expériences sur l'utilité de la formation et les défis rencontrés après la formation en relation avec leurs rôles de leadership dans leurs instituts de recherche respectifs. Le retour d'information sera utilisé pour la planification de la prochaine phase de l'AICCRA. Le webinaire a enregistré 23 participants d'Afrique de l'Est, Australe, de l'Ouest et Centrale, et 1 d'Amérique du Nord.

Le Plan d'actions genre conjoint AICCRA - FSRP a été rédigé pour la mise en œuvre dans le cadre du FSRP et du Fonds Additionnel l'AICCRA.

Renforcement des capacités en matière de leadership des femmes dans l'agriculture et la recherche climatique

Le CORAF a soutenu 95 étudiants, dont 25 femmes (voir tableau ci-dessous).

TABLEAU 6 : NOMBRE D'ÉTUDIANTS SOUTENUS PAR LE CORAF

Indicateur	Total	% de femmes
Étudiant en thèse	29	38%
Étudiants en master	66	21%
Total	95	26%

Source: Données S&E 2023

Dans le cadre du projet ABEE du CORAF, un examen de la situation actuelle révèle que des mesures importantes ont été prises pour renforcer les capacités scientifiques des jeunes chercheurs et des chercheuses. Au cours de l'année 2023, 9 doctorants, dont 2 femmes, ont été encadrés, en matière d'amélioration variétale ; 36 étudiants en master ont bénéficié d'un soutien financier pour leurs travaux de recherche, avec 18 soutenances enregistrées.

Le recrutement international de 13 étudiants en socio-économie, dont 5 femmes, dans 10 pays témoigne de la volonté du CORAF d'élargir l'impact de ses actions. Ces efforts visent à répondre aux besoins spécifiques des différentes régions, tout en renforçant les compétences et les connaissances dans le domaine de l'agronomie (BIORISK).

La gestion de 50 contrats de bourses de doctorat (dont 9 femmes) et de bourses de master (dont 7 femmes) (TARSPRO) illustre également l'engagement continu du CORAF à développer les compétences au niveau du troisième cycle.

Enfin, grâce à un financement de la Banque mondiale, 8 étudiants seront recrutés pour des études doctorales en 2024, approuvées lors de la réunion du comité scientifique et technique du CORAF, soulignant l'engagement du CORAF à contribuer au renforcement des capacités scientifiques à plus grande échelle (FSRP).

Formation régionale sur l'intégration des dimensions genre et jeunesse dans le Programme de résilience des systèmes alimentaires.

CAADP-XP4 et le Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires.

Une formation sur le genre et l'AIC a été organisée à l'intention des Points Focaux Genre des Systèmes Nationaux de Recherche Agricoles de 20 pays en Afrique de l'Ouest et Centrale ; ainsi que des coordonnateurs nationaux et des Points Focaux Genre du FSRP, et des représentants d'organisations de femmes et de jeunes exploitants agricoles. La formation s'est tenue du 25 au 28 avril 2023 à Dakar, et a réuni 44 participants dont 26 femmes, venus du Cameroun, du Gabon, du Burkina Faso, de la Gambie, du Sénégal, de la Guinée, du Bénin, du Congo, du Nigeria, du Niger, du Togo, du Libéria, du Ghana, du Mali, du Tchad, de Cabo Verde, de la Mauritanie, de Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Leone (20 pays sur les 23 que couvre le CORAF).



Photo 8. Formation sur l'intégration des dimensions genre et jeunesse à Dakar

Participation à des événements régionaux et internationaux sur l'égalité des genres

- 🍌 Atelier AWARD sur la théorie du changement - 02 mai 2023, Nairobi
- 🍌 Webinaire organisé conjointement par AWARD et le CORAF sur le dialogue politique : Vers des politiques agricoles et alimentaires sensibles au genre en Afrique, 5 mai 2023.
- 🍌 8ème édition de la Semaine africaine des sciences agricoles à Durban, Conseillère genre du CORAF panéliste lors de la session parallèle d'AWARD intitulée : Making African Food Systems Gender-Responsive for Equitable Livelihoods Theme: Nutrition sensitive and gender-responsive food systems.
- 🍌 Événement parallèle de CCARDESA sur l'agro-industrie et les systèmes alimentaires sensibles au genre et aux jeunes - Durban 5-7 juin 2023 ; une activité genre du CAADP-XP4 conduite par CCARDESA, a enregistré la présence de la conseillère genre du CORAF, Lead du Groupe de Travail Genre du CAADP-XP4.
- 🍌 Paneliste dans l'initiative "Science Women Voice" organisée par All for Sciences, pour promouvoir des sciences sensibles au genre pour le développement durable, 27 Mai 2023.
- 🍌 Paneliste dans le séminaire en ligne sur la pauvreté, la faim et l'emploi, mercredi 28 juin 2023, organisé par le Chronic Poverty Advisory Network, l'Institute of development Studies, Southern Voice et l'IFPRI.
- 🍌 Participation à la série de dialogues politiques de l'African Risk Capacity sur le genre, la réduction des risques de catastrophes, les épidémies et la sécurité alimentaire sur le continent africain, à Addis, du 4 au 5 juillet 2023.
- 🍌 Panéliste à la session UNGA78 du Sommet de la science de l'ONU : Comment combler les lacunes entre science et politique et science et pratique et prioriser la recherche agricole dans l'agenda post SDG pour la résilience climatique et les systèmes alimentaires durables (Gendered perspectives), 14 septembre 2023.
- 🍌 Panéliste pour le webinaire de la Banque mondiale sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les systèmes agroalimentaires : Insights from FAO's Report on The Status of Women, 05 octobre 2023.

Projet d'autonomisation des jeunes dans l'agriculture de la CEDEAO

Le CORAF a facilité la mise en œuvre du projet emploi jeunes de la CEDEAO. L'objectif du projet est de renforcer les capacités des jeunes dans les incubations des centres nationaux de spécialisation, pour le développement de l'agro-industrie le long de la chaîne de valeur agro-sylvo-pastorale et halieutique. Le projet a été mis en œuvre au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigéria, au Ghana, au Nigéria, au Sénégal et au Togo, a enregistré 390 jeunes bénéficiaires sur 445, soit 87,64% en termes de réalisation des objectifs. Les programmes de formation dispensés par les Centres Nationaux de Spécialisation (CNS) - Fruits et Légumes au Burkina Faso ont enregistré plus de jeunes femmes (28 femmes et 9 hommes).



IV.4. SUIVI ET ÉVALUATION, GESTION DES CONNAISSANCES ET PROSPECTIVE

IV.4.1 Suivi et évaluation

Au cours de l'année 2023, deux activités majeures ont été menées dans le cadre du suivi et évaluation :

- Le déploiement du système de suivi et évaluation (MEL) et de la base de données d'experts du CORAF : La communauté des praticiens de l'évaluation mise en place par le CORAF pour les 23 pays en 2022 a été formée sur ce système MEL en août 2023 au Burkina Faso.
- L'évaluation finale du Plan Opérationnel (PO) 2018-2022 : Le CORAF s'est engagé dans une démarche de performance en mettant en œuvre des plans stratégiques déclinés en plans opérationnels. Ainsi, le plan stratégique actuel (2018-2027) et son plan opérationnel (2018-2022) accordent une place de choix au développement, à la promotion des voies de mise à l'échelle et de diffusion des technologies et innovations agricoles à fort impact. Le PO 2018-2022 arrivant à échéance, le CORAF a commandité une évaluation finale externe pour identifier les résultats, les lacunes, les défis et les leçons apprises qui éclairera la mise en œuvre du nouveau PO 2023-2027. L'évaluation s'est concentrée sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la visibilité, la sensibilité au genre et à la jeunesse et l'équité au niveau gouvernemental, la gouvernance et la durabilité du PO 2018-2022.

Deux (02) principaux enseignements ont retenu l'attention au cours de la réalisation du PO 2018-2022 : (i) la stratégie de mise à échelle des technologies et innovations du CORAF et (ii) la flexibilité dans la mise en œuvre des différentes interventions du CORAF.



IV.4.2 Gestion des connaissances

La gestion des connaissances est un aspect essentiel des activités du CORAF, car l'organisation, par le biais de ses programmes et projets, accumule une quantité substantielle d'informations et de capital intellectuel. Sans mécanismes efficaces pour capter et rediriger cette mine de connaissances vers les domaines qui en ont besoin, il y a un risque qu'elle reste sous-utilisée. Pour y remédier, le CORAF reconnaît l'importance de la mise en place d'un système de gestion des connaissances solide qui répond aux divers besoins des parties prenantes en matière de connaissances, et s'aligne sur les objectifs stratégiques de l'organisation. Les éléments clés comprennent la production et la diffusion des leçons apprises, des bonnes pratiques et d'autres produits de connaissance, ainsi que le partage des connaissances liées à l'analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience. L'approche intégrée de la gestion des connaissances du CORAF, qui combine les communications, les services de suivi, d'évaluation et d'apprentissage et la communication des connaissances, vise à établir une structure inclusive qui positionne la gestion des connaissances (GC) comme un service transversal au sein de l'organisation.

Par conséquent, au cours de l'année 2023, le CORAF a recruté une consultante en gestion des connaissances chargée de développer, de mettre en œuvre et de gérer le système de gestion des connaissances (GC). La responsable de gestion des

connaissances sera en charge d'identifier, de recueillir, de traiter, de présenter et de promouvoir l'utilisation des connaissances parmi les principales parties prenantes du CORAF, ainsi que de coordonner le traitement organisationnel des informations et la diffusion des connaissances de manière à combler les lacunes en matière de connaissances et à atteindre les objectifs énoncés dans le Plan Stratégique du CORAF.

En 2023, l'état d'avancement comprend le partage du rapport diagnostic, de la note de benchmarking et du projet de politique de gestion des connaissances. Les activités et leur état d'avancement respectif sont décrits, y compris les entretiens avec les membres de l'équipe CORAF, un atelier sur les défis de la gestion des connaissances, l'analyse comparative de la gestion des connaissances, l'autodiagnostic et l'analyse continue des besoins en connaissances. La présentation du projet de politique de gestion des connaissances a impliqué un atelier qui a facilité une session avec le personnel pour définir une vision et des principes de gestion des connaissances basés sur le plan stratégique du CORAF. En outre, quelques activités annexes ont été menées. Il s'agit notamment de la participation à des activités d'appui à la gestion des connaissances et à la communication, du processus de recrutement d'un consultant pour un système d'archivage de la documentation, du recrutement d'un expert en Big Data et de la participation à la production de divers produits.

IV.4.3 Prospective

Au cours de l'année 2023, les prévisions ont été soutenues par des chercheurs associés basés au CORAF dans le cadre de la synergie d'actions avec les SNRA.

Sur la base de l'atelier d'évaluation des besoins en renforcement des capacités, le CORAF avec l'appui de l'Alliance Bioversity et CIAT représentée par le cluster régional AICCRA Afrique de l'Ouest a organisé du 12 au 13 avril 2022 à Saly au Sénégal, une formation des formateurs sur l'application de l'analyse prospective en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). À travers cette formation, le CORAF vise à assurer un leadership en matière de planification stratégique prospective dans la région au-delà des projets individuels, comme indiqué dans son Plan Stratégique 2018-2027.

À l'issue de cette formation, une communauté de pratique (CdP) - des facilitateurs experts - en matière de prospective a été créée. Cette communauté de pratique a appliqué l'analyse prospective en 2022 pour élaborer une feuille de route en vue d'un plan régional de préparation et de réponse aux épidémies de ravageurs et de maladies dans la région. Ce travail préparatoire a conduit à l'élaboration et à la validation d'un plan régional de préparation et de réponse aux épidémies de maladies et de ravageurs pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

La communauté de pratique (CdP) sur l'analyse prospective mise en place en 2022 a été formalisée en juin 2023 lors de l'atelier de validation du plan.



Photo 9 : Atelier régional de finalisation du plan de préparation et de réponses aux épidémies et des ravageurs et maladies

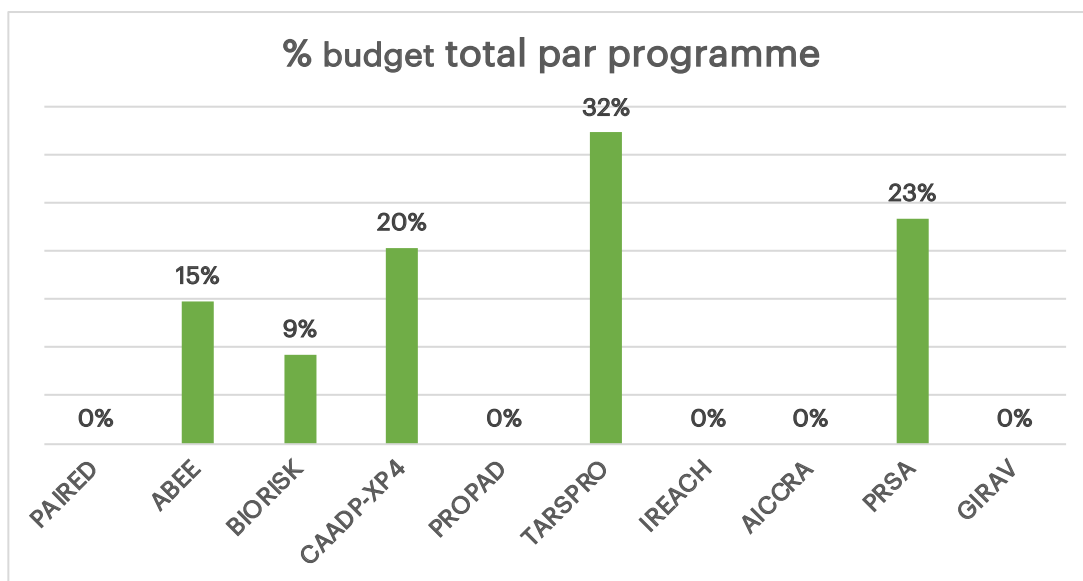
IV.5. APERÇU SUR LES PROJETS DU CORAF

IV.5.1. État d'avancement de la mise en œuvre des programmes

Le tableau 7 ci-dessous résume les programmes mis en œuvre en 2023 et le budget prévu correspondant dans le Plan de travail et le budget annuels (PTBA).

TABLEAU 7 : PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE CORAF EN 2023

	Titre du projet	Budget 2023 (\$US)	Pays
1	Mise à l'échelle des technologies et innovations agricoles pour l'accroissement de la résilience des systèmes de production et des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre (TARSPPro)	4,455,887	Bénin, Burkina Faso, Tchad, Mali et Niger
2	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ex-pilier IV Organisations régionales et sous-régionales africaines pour la recherche et l'innovation agricoles (CAADP-XP4)	2 798 629	AOC
3	Renforcement des réseaux et des capacités institutionnelles en amélioration des plantes pour le développement de cultures résilientes au profit des petits producteurs d'Afrique de l'Ouest (ABEE)	2 045 925	Burkina Faso, Niger et Sénégal
4	Anticiper et gérer les risques biologiques pour renforcer la résilience des agriculteurs face au changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre (BIORISKS)	1,274,166	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigeria, RDC, Sierra Leone et Togo
5	Pôle de coordination de l'innovation, de la recherche, de la vulgarisation et du conseil (iREACH)	242 445	Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger et Sénégal.
6	Projet de renforcement de la résilience climatique et de la productivité agricole durable au Tchad (ProPAD)	376 487	Tchad
7	Accélérer l'impact de la recherche climatique du GCRAI sur l'Afrique (AICCRA)	411 667	Ghana, Mali et Sénégal
8	Projet de développement de chaînes de valeur agricoles inclusives et résilientes en Gambie (GIRAV)	396 894	Gambie
9	Programme de résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP)	3 160 767	Burkina Faso, Mali, Niger, Togo (phase 1); Ghana, Sierra Leone, Tchad (phase 2); Sénégal (phase 3)
Total		15 162 866	

Figure 8 : Répartition du budget total par programme

IV.5.2. Analyse de la performance dans l'exécution physique et financière des projets du CORAF

Des progrès significatifs ont été notés dans la mise en œuvre des projets, avec un taux d'exécution physique de 70%. Toutefois le taux d'exécution financière se situe à 54,2 % au 31 décembre 2023.

Ces chiffres reflètent l'engagement continu et l'efficacité dans la réalisation des activités planifiées, soulignant une gestion dynamique et proactive des ressources allouées par l'équipe du CORAF. Toutefois, il ressort également la nécessité d'améliorer des taux d'exécution financière des projets du CORAF comme souligné dans l'évaluation du PO 2018-2018.



V. PARTENARIATS DU CORAF

En 2023, le CORAF a renouvelé son partenariat avec le Centre international de la pomme de terre (CIP). Ainsi, le CORAF et le CIP reconnaissent leur intérêt commun et les avantages de la collaboration dans la réalisation de leurs missions, buts et objectifs respectifs. Les parties ont conclu un protocole d'accord pour réglementer leurs relations, définir la portée de la recherche collaborative, le renforcement des capacités et la fourniture d'innovations en matière de pommes de terre et de patates douces adaptées (le matériel génétique adapté au climat, à haut rendement, nutritif, tolérant aux maladies et aux ravageurs ; l'interventions dans le système semencier ; les bonnes pratiques agricoles (BPA) ; les technologies post-récolte et de stockage ; la valeur ajoutée) qui soutiennent l'utilisation durable des ressources naturelles, la productivité agricole et la résilience aux défis du changement climatique dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La diversification et la pérennisation

des partenariats est importante dans un environnement toujours confronté à de nouveaux défis. Le CORAF devrait développer des stratégies partenariales pour la mobilisation des ressources notamment en corrélation avec les questions existantes et émergentes, relatives au PO 2023-2027. La récente réorganisation des institutions membres du One CGIAR offre des opportunités pour envisager les possibilités de leur représentation au sein du Conseil d'Administration du CORAF. Cette initiative devrait contribuer au renforcement de l'Institution et rehausser sa visibilité.

En 2023, des partenariats ont pu être signés avec REACH/USAID-KSU, PYD [USAID/Positive Youth Development [PYD], CEA-FIRST (Consortium Europe Africa on Research and Innovation for Food Systems Transformation, StEPPFoS (Strengthening Evidence-Based Policy and Practice of Sustainable Food Systems Under the EU-AU Partnership) pour un montant global de 3 966 281 USD.



V.1. PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Les partenaires scientifiques et techniques sont impliqués dans la planification, la conception et la mise en œuvre des activités de recherche et de développement du CORAF. Cette catégorie de partenaires comprend le CGIAR, les institutions internationales de recherche et les organisations non gouvernementales. Les partenariats existants ont été maintenus et renforcés, tandis que de nouveaux ont été développés. Il s'agit notamment des partenariats suivants :

- 🍌 Partenariat avec l'Alliance Bioversity et CIAT (ABC) pour la mise en place de Village climato-intelligent
- 🍌 Partenariat avec AfricaRice dans le cadre des initiatives du One CGIAR (Initiative régionale intégrée pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre / Transformation des systèmes agroalimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre).
- 🍌 Échange de technologies, y compris de semences et de variétés de cultures, avec les centres du CGIAR dans le cadre l'initiative MITA.
- 🍌 Publication scientifique sur les réalisations de l'AICCRA entre le CORAF et l'ABC.
- 🍌 Participation de l'IWMI à la réunion du FSRP/PRSA de la Banque mondiale à Saly (Sénégal).
- 🍌 Partenariat avec l'ICRAF et l'ABC pour l'accréditation du FVC et la mobilisation des ressources.
- 🍌 Participation de l'IITA à l'atelier du CORAF à Bangui pour définir les directives et la structure d'un programme régional d'appui au développement de l'AIC en vue d'améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires aux chocs climatiques en Afrique centrale.



V.2. LE SECTEUR PRIVÉ

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) et les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) qui le constituent ont contribué à des améliorations durables de la productivité, de la compétitivité et des marchés du système alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC).

Les SNRA constituent les piliers de la transformation de l'agriculture en AOC. Ils comprennent (i) les Instituts Nationaux de Recherche Agricole (INRA) ; (ii) les services de vulgarisation ; (iii) les établissements d'enseignement supérieur ; (iv) les départements techniques de certains ministères ou agences de développement qui mènent des programmes de recherche adaptative ; et (v) les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et les organisations de producteurs.

Le CORAF, à travers son Plan Stratégique en cours (2018 - 2027) continue d'engager les SNRA de différentes manières, notamment : l'élaboration d'une théorie du changement pour le développement et la mise à l'échelle des technologies, la promotion de l'implication du secteur privé, l'établissement de modèles de bénéfices mutuels entre les SNRA et le secteur privé, la diffusion de technologies innovantes à travers les programmes régionaux en cours, le renforcement des liens entre la R&D et le secteur privé à travers des plateformes d'incubation comme moyen de promouvoir la commercialisation des produits de la recherche, ainsi que la facilitation d'un

environnement politique favorable à une implication accrue du secteur privé et à une participation effective tout au long des chaînes de valeur du système alimentaire.

Des défis environnementaux, sanitaires et socio-économiques à l'échelle de la région continuent d'affecter le secteur de la recherche et du développement agricoles. Le CORAF cherche donc à renforcer son approche afin d'améliorer l'efficacité de son engagement et de ses partenariats avec les entités du secteur privé, y compris, mais sans s'y limiter, les plateformes du secteur privé existantes et nouvellement créées, ainsi que son rôle dans les mécanismes régionaux, tels que l'ECOWAP.

Au demeurant, deux éditions du FLR (Forum Annuel des Leaders de la Recherche Agricole) ont été organisées au Cameroun en 2022 et au Cap-Vert en 2023 pour échanger sur les opportunités et les défis qui ont un impact sur l'implication du secteur privé dans la recherche et le développement agricoles ; et suggérer des approches de partenariat/ collaboration pour une meilleure intégration de ce groupe d'acteurs.

La réunion du Cameroun visait à renforcer les capacités techniques afin d'accroître la résilience face à l'évolution des défis qui ont un impact sur la productivité agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, tandis que la réunion de Cap-Vert visait à impliquer le secteur privé et à renforcer les partenariats afin de transformer les systèmes agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre.

V.3. PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2023, il n'y a pas eu d'engagement avec un nouveau partenaire au développement. Cependant, l'USAID-AO a organisé, en avril 2023 à Dakar (Sénégal), l'événement d'apprentissage du programme PAIRED suivi d'un atelier de co-création. L'objectif principal de l'événement d'apprentissage était de fournir une occasion de partager les expériences de mise en œuvre autour des thèmes clés des résultats du PAIRED. L'événement d'apprentissage a également été l'occasion de présenter les résultats

de l'évaluation finale des performances du PAIRED. Quant à l'atelier de co-création, il s'est concentré sur les prochaines étapes pour guider la programmation future de l'USAID en Afrique de l'Ouest en matière de semences et d'intrants agricoles. L'événement a engagé les parties prenantes vers des solutions qui poursuivront les changements systémiques nécessaires et continueront à produire des résultats durables au niveau local après la fin du programme PAIRED.

V.4. PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

Le positionnement du CORAF par rapport aux CERs, reste toujours un défi face à une certaine tendance des communautés régionales à traiter directement avec les centres spécialisés ou leurs institutions hôtes et allouer les ressources financières en fonction de leur mission respective. Malgré son rôle de bras technique des CERs (CEDEAO, UEMOA, CEEAC, CEMAC), en matière de Recherche-Développement dans le domaine agricole, Le Secrétariat Exécutif du CORAF se sent souvent contourné, dans la mise en œuvre de projets et d'activités comportant des volets R&D.

Pour l'Afrique centrale, le CORAF a décidé

d'affecter un cadre de haut niveau pour représenter le Directeur Exécutif dans cette zone. Cette stratégie devrait renforcer la capacité du CORAF à apporter un appui de proximité. Une opportunité de le faire s'est matérialisée avec une initiative de 5 millions d'euros soutenue par l'UE. Le représentant à identifier devrait être à même de gérer les différentes stratégies partenariales au sein des pays de la CEEAC. Le plan opérationnel (PO) 2023-2027 a réservé environ 2 000 000 USD à des activités visant à renforcer les capacités et à impliquer les parties prenantes pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes multi-pays en Afrique Forestière.

V.5. ACCRÉDITATION DU CORAF AUPRÈS DE GGGI

Dans la stratégie de mobilisation de recherche, le CORAF s'est résolument engagé dans la recherche d'une accréditation auprès de l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) pour un accès direct au Fonds Vert

pour le Climat (FVC).

Sur cette dynamique, la certification ISO dans la démarche Qualité pour transformer le CORAF en Centre d'excellence serait un plus.



VI. GOUVERNANCE ET LEADERSHIP

Le Secrétariat exécutif du CORAF à Dakar (Sénégal) a accueilli la 33ème session ordinaire de son Conseil d'administration (CA33) du 17 au 19 janvier 2023.

Comme à l'accoutumée, les membres du CA se sont réunis avec principalement deux points à l'ordre du jour, à savoir (i) le suivi de la gouvernance institutionnelle ; et (ii) l'examen de performance du Secrétariat exécutif.

Dr Maria Angela P. Barreto Da Veiga MORENO, Présidente du CA du CORAF, a conduit les travaux de la session pendant les trois jours, qui ont permis d'examiner et d'approuver plusieurs documents de l'exercice 2022 dont le rapport de la 32e session ordinaire du CA (CA32), les différents rapports du Secrétariat Exécutif et du Directeur Exécutif, le projet de Plan de travail et budget annuel (PTBA) pour 2023, le rapport du Comité scientifique et technique, etc.

La 33e session ordinaire du CA est la première que l'organisation a tenu alors qu'elle entame le déroulement de son Plan opérationnel 2023 - 2027, qui vise à "catalyser les innovations agricoles pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en

Afrique de l'Ouest et du Centre".

Le CA fait partie du système de gouvernance du CORAF.

Le Comité Scientifique et Technique (CST) du CORAF a tenu une session spéciale à Dakar, du 20 au 21 février 2023, pour examiner la qualité scientifique des activités prévues en 2023. Les douze (12) membres du CST se sont également accordés sur l'approche, les opportunités et les défis liés à la mise en œuvre du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/ FSRP). En effet, le CORAF a été mandaté pour diriger la composante 2 du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/ FSRP) portant sur la durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire.

En parallèle, les membres du CST ont examiné les réalisations faites dans le cadre du plan de travail 2022 du CORAF, de même que la feuille de route du CORAF pour 2023. L'organisation de la 19ème session du Comité scientifique et technique du CORAF sur les 24 et 25 novembre 2023 (à Lomé, Togo).

VII. CAPITAL HUMAIN DU CORAF

Le fait le plus marquant en 2023 représente le départ du Directeur Exécutif (Dr Abdou TENKOUANO).

Au 31 décembre 2023, avec un âge moyen de 45 ans, le CORAF dispose d'un effectif de trente-un (31) employés majoritairement titulaires de CDD (84%) appuyés par des consultants et stagiaires :

- 🟡 84% de CDD au 31 décembre 2023;
- 🟡 83% de taux moyen annuel de recours aux CDD.

Le CORAF recourt essentiellement aux CDD à cause de la nature de sa mission basée sur des projets qui ont une durée déterminée ou déterminable. Cette pratique s'appuie également sur l'Arrêté ministériel n° 1887 de la République du Sénégal en date du 6 mars 2008 fixant la liste des secteurs d'activité dans lesquels il est d'usage de ne pas recourir au contrat à durée indéterminée.

L'âge moyen (45 ans) et l'ancienneté moyenne (7 ans) au 31 décembre 2023 constituent un atout dans le domaine de la recherche agricole et une menace (risques de débauchage, de démission car ayant des comparateurs). Cela offre l'opportunité aux plus anciens de faciliter l'intégration des nouveaux et d'accompagner les stagiaires (avec un âge moyen de 26 ans et une ancienneté moyenne d'environ un an), juniors

ou les agents en phase de démarrage de leur vie professionnelle. Ce niveau d'expérience légitime davantage la mise en place d'un système de Knowledge Management (KM) prévu dans le Plan stratégique.

L'essentiel de l'effectif est positionné au niveau de la DRI (processus opérationnel) qui représente 48% et de la DSG (processus support) avec 42%. La Direction Exécutive représente 10%. C'est une situation relativement courante dans les organisations qui gèrent des projets financés par les partenaires.

Au 31 décembre 2023, l'effectif du CORAF tend vers la parité : 52% de femmes contre 48% d'hommes. On observe un effectif à majorité féminine à la DSG (62%) et à la DRI (57%). Ces données peuvent être corrélés par les recrutements par sexe.

Au 31 décembre 2023, on note une parité au niveau des recrutements du 1er janvier au 31 décembre 2023 (50% pour le personnel de sexe masculin et féminin).

Le taux d'exécution du plan de formation 2023, élaboré en application du Manuel de Politique RH (Article 89 et suivants), a atteint 70%. Cela représente une hausse de 84% entre 2022 et 2023. Cette amélioration quantitative est intéressante et mérite d'être renforcée.

Les actions de formations menées au profit du staff du CORAF ont porté sur :

- 🍌 Ethique et Déontologie (32%) en vue de renforcer la conscience éthique en ligne avec l'un des défis identifiés dans le rapport RH présenté au conseil d'administration lors de sa 34ème session du 11 au 14 juillet 2023.
- 🍌 Technique (26%) couvrant la coordination, la gestion de projets et la gestion de connaissances.
- 🍌 Gestion d'équipe (11%).
- 🍌 Autres formations (32%) avec des thèmes de formation comme la santé et la sécurité au travail et les premiers secours.

En application du Manuel de Politique RH (Article 9.6. et suivants), il a été organisé les évaluations de l'effectif.

Le CORAF a organisé les visites médicales annuelles conformément aux exigences légales (Article L 176 du Code du Travail de la République du Sénégal).



VIII. ADMINISTRATION ET FINANCES

VIII.1. MOBILISATION DES RESSOURCES ET GESTION FINANCIÈRE

Cette partie décrit la situation de l'année 2023, notamment sur les aspects suivants : (i) la situation des ressources financières du CORAF, (ii) la situation des cotisations des organisations membres du CORAF, (iii) la situation de la trésorerie, (iv) les audits des comptes du CORAF pour l'exercice 2023, (v) les réformes organisationnelles, (vi) la situation de l'exécution budgétaire du PTBA 2023.

VIII.1.1. Mobilisation de ressources pour le PO 2023-2027 du CORAF

Le plan stratégique (PS) 2018-2027 se décline en deux plans opérationnels (PO), le PO 2018-2022 (adopté par l'AG12 en avril 2018) et le PO 2023-2027 (adopté par l'AG13 en janvier 2022).

Le budget du PO 2018-2022 était d'un montant de 60 896 586 USD et celui du PO 2023-2027 d'environ 50 000 000 USD soit environ 110 896 586 USD pour le PS 2018-2027.

Des actions de mobilisation de ressources se sont déroulées en 2023 pour contribuer au financement du PO 2023-2027.

VIII.1.1.1. Prolongation de projets

Le CORAF a négocié une prolongation d'un an sans ressources supplémentaires pour les projets ABEE, BIORISKS et CAADP XP4 financés par l'Union européenne. Ces projets, qui devaient en principe se terminer en 2024, seront finalement clôturés en 2025.

VIII.1.1.2. Nouvelles initiatives

Deux nouveaux projets financés par l'Union européenne, dans le cadre du programme-cadre Horizon Europe (HORIZON) et coordonnés par le FARA, ont été acceptés en 2023. Il s'agit du projet CEA-FIRST (Consortium Europe Afrique sur la recherche et l'innovation pour la transformation des systèmes alimentaires) et du projet StEPPFoS (Strengthening Evidence-Based Policy and Practice of Sustainable Food Systems Under the EU-AU Partnership), pour un montant total de 3 999 473,73 euros et 3 973 115,31 euros respectivement. La particularité de ces deux projets est qu'ils réunissent chacun de nombreux partenaires (une vingtaine) issus d'Europe et d'Afrique, dans la mesure où ils font partie de l'initiative HORIZON-CSA.

VIII.1.2. Situation des cotisations des SNRAs membres

Les cotisations reçues au titre de l'année 2023 constituent un montant global de 42 700 771 XOF.

VIII.1.3. Situation de la trésorerie

La trésorerie de l'Institution a connu une évolution nettement significative grâce à la diversification des partenariats et l'appui conséquent de nouveaux partenaires comme la Banque Mondiale à travers le projet FSRP qui a pris son envol cette année.

Constituée des ressources domiciliées dans des comptes dédiés, la situation de la trésorerie inclut les fonds affectés aux programmes ou projets en cours d'exécution ainsi que les droits du personnel, les indemnités de fin de contrat ainsi que les indemnités de départ à la retraite.

VIII.1.4. Audits et Revues fiduciaires

Sur l'audit des comptes du CORAF pour l'exercice 2022, trois audits ont été réalisés et finalisés durant l'année 2023, il s'agit :

- Des audits conjoints des comptes du CORAF, du projet TARSPPro, et du projet DeSIRA ABEE et AICCRA avec le Cabinet Mazars Sénégal ;
-
- L'audit des comptes du projet PAIRED-USAID avec le Cabinet Ernst &Young Ghana ;
-
- L'audit des comptes du projet CAADPXP4 avec le Cabinet COFIMA Bénin ;

Tous les rapports d'audit ont été reçus, et les comptes sont certifiés sans réserve malgré les quelques points de recommandations non négligeables qui ont été formulés par les auditeurs. Sur la revue fiduciaire, une mission d'appui fiduciaire de la Banque mondiale a également été reçue au Secrétariat Exécutif dans le mois d'octobre 2023. Après l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre du projet FSRP, la gestion fiduciaire a été jugée satisfaisante.

VIII.1.5. Situation d'exécution budgétaire au 31 décembre 2023

Le niveau d'exécution budgétaire global des projets du CORAF se situe à un niveau global de 52% pour l'exercice 2023, malgré les disparités des taux d'exécution budgétaires entre les différents projets avec un maximum de 100% et un minimum de 11%.

Il faut noter que certains projets sous financement de l'Union Européenne (Desira ABEE), BIORISK, CAADP-XP4 et de la Coopération Suisse prendront fin en 2024. Une extension sans incidence financière est en cours de préparation pour le projet DESIRA ABEE et WAVE. La Coopération Suisse promet une nouvelle phase à l'issue de cette étape. Certaines initiatives sont également en cours avec l'Union Européenne et l'USAID.

Il s'avère nécessaire d'améliorer l'exécution budgétaire des projets du CORAF.

IX. COMMUNICATION

Le CORAF a continué à intensifier ses activités de communication et de marketing afin de promouvoir l'impact des efforts visant à atteindre une production et une productivité agricoles durables, la sécurité alimentaire, conduisant à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés en Afrique de l'Ouest et du Centre.

En 2023, le CORAF a développé un nouveau site web du CORAF avec une amélioration de l'interface et navigation.

De même, une nouvelle stratégie de communication du CORAF pour la période 2023-2027 a été élaborée avec un focus sur la promotion des connaissances dans le

domaine agricole, et sur l'amélioration de la réputation et de la visibilité du CORAF.

La rédaction de la charte graphique du CORAF a été réalisée et des activités de renforcement de capacités ont été réalisées. Le Secrétariat Exécutif du CORAF a organisé du 25 au 29 septembre 2023 un atelier de formation sur le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, et la communication au profit des responsables des parcs technologie agricole. 25 participants (dont 5 femmes) du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Ghana, du Tchad, du Togo, du Sénégal et de la Siéra Léone ont participé à la formation.



Photo 10 : Formation en communication

Au cours de l'année 2023, quatre-vingt-six (86) articles ont été publiés en anglais et en français sur le site web du CORAF pour mettre en exergue le programme et les activités institutionnelles du CORAF.

Une utilisation active des réseaux sociaux a été faite pour partager les informations pertinentes du CORAF, engager le public et élargir la communication des abonnés. A ce jour, le CORAF rassemble une communauté de plus de **283.000 abonnés**.

De janvier à décembre 2023, le CORAF a fait environ **1 550 posts** sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter), qui ont eu une portée d'environ **5.900.000 de personnes**.

X. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CORAF



Abdou TENKOUANO
Directeur Exécutif
du CORAF



Emmanuel NJUKWE KOUOPKWA
Directeur de la recherche et de
l'innovation



Safouratou ADARIPARE
Directeur des services
de gestion



Christel KENOU
Responsable Communication



Niéyidouba LAMIEN
Gestionnaire du programme
FSRP



Marianne MAIGA
Conseiller régional en genre
et de développement social



Yacouba DIALLO
Gestionnaire de projet
CAADP Ex-Pilier IV



Caroline M. SOBGUI
Expert en transfert
de technologie



Sophie Y. N. KAMONY
Assistant en ressources
humaines



Dr. Fatou DIENG GUEYE
Spécialiste en Suivi-Evaluation



Monique NGOM
Comptable



Nakina G. GNIGUE
Comptable



Marianne S. KEBE
Assistant Comptable



Mouhamadou Lamine NIASS
Comptable



Franck G. NZOUATOU YONGA
Contrôleur interne



Mamadou D. TANDJIGORA
Chauffeur du Directeur exécutif



Issa GUEYE
Chauffeur



Nina Tening FAYE
Assistante Secrétariat



DÉGUÈNE POUYE
Assistante Genre



Kokoé A. EKOUE
Assistant DSG



Haby TAMBEDOU
Assistant Bilingue



Ndèye Réana M. FALL DIAGNE
Chargé du S & E



Ndeye Bineta FALL
Spécialiste en Suivi-Evaluation



Amadou NGAIDO
Spécialiste en Suivi-Evaluation



Aline VALIAN
Chargée de la Passation
des Marchés



Marie Nicole Taha NKOUM
Chargé d'appui aux projets



Baïdy TALL
Spécialiste en Développement
Social



Ndèye Aïssatou DIOP
Assistante en Développement de
Capacités



Dr Ayoni OGUNBAYO
Coordinateur de projet TARSPRo

XI. REMERCIEMENTS

Le Conseil d'Administration du CORAF, le Secrétariat exécutif et l'ensemble de la communauté du CORAF expriment leur profonde gratitude pour le soutien continu et indéfectible des bailleurs de fonds internationaux, des fondations, des agences bilatérales, de la Commission de l'Union Africaine, des partenaires au développement ainsi que des centres internationaux de recherche agricole du CGIAR. Nous sommes également reconnaissants pour la collaboration et le soutien des partenaires des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) des 23 pays membres du CORAF, des ONG, des communautés économiques régionales, des organisations paysannes, des organisations sous-régionales, de l'ASARECA et du CCARDESA, de l'AFAAS et du FARA, ainsi que du secteur privé d'Afrique de l'Ouest et du Centre



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Technologies for African
Agricultural Transformation



Forum for Agricultural Research in Africa



UNION EUROPÉENNE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



CEEAC-CEMAC



البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank



Afrique Nourricière



Transforming Agriculture for Improved Livelihoods



Centre for Coordination of Agricultural Research and Development for Southern Africa



ISBN 978-2-493094-19-3



9 782493 094193



CORAF

Copyright © 2023 CORAF

Le CORAF encourage l'utilisation équitable, sans autorisation, des articles publiés dans cette brochure à des fins de recherche agricole, de développement et d'éducation ou pour des produits ou services non commerciaux. Une citation correcte est requise. Les dénominations employées et la présentation du matériel dans cette publication n'exprime, en aucune manière, l'opinion du CORAF concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, de ses autorités, ou concernant leurs frontières ou leurs limites.

Pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez envoyer un courrier électronique au Département Communication et marketing de la CORAF.

Email: secoraf@coraf.org